

EXGLU du PRÊT

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX III

CLAIRE HANUSSE

L'ARTISANAT DE LA POTERIE
EN BORDELAIS-BAZADAIS DU MOYEN AGE AU XVIII^e SIECLE
D'APRES LES SOURCES ECRITES



III

INVENTAIRE DES SITES
ANNEXES 1 & 2

18

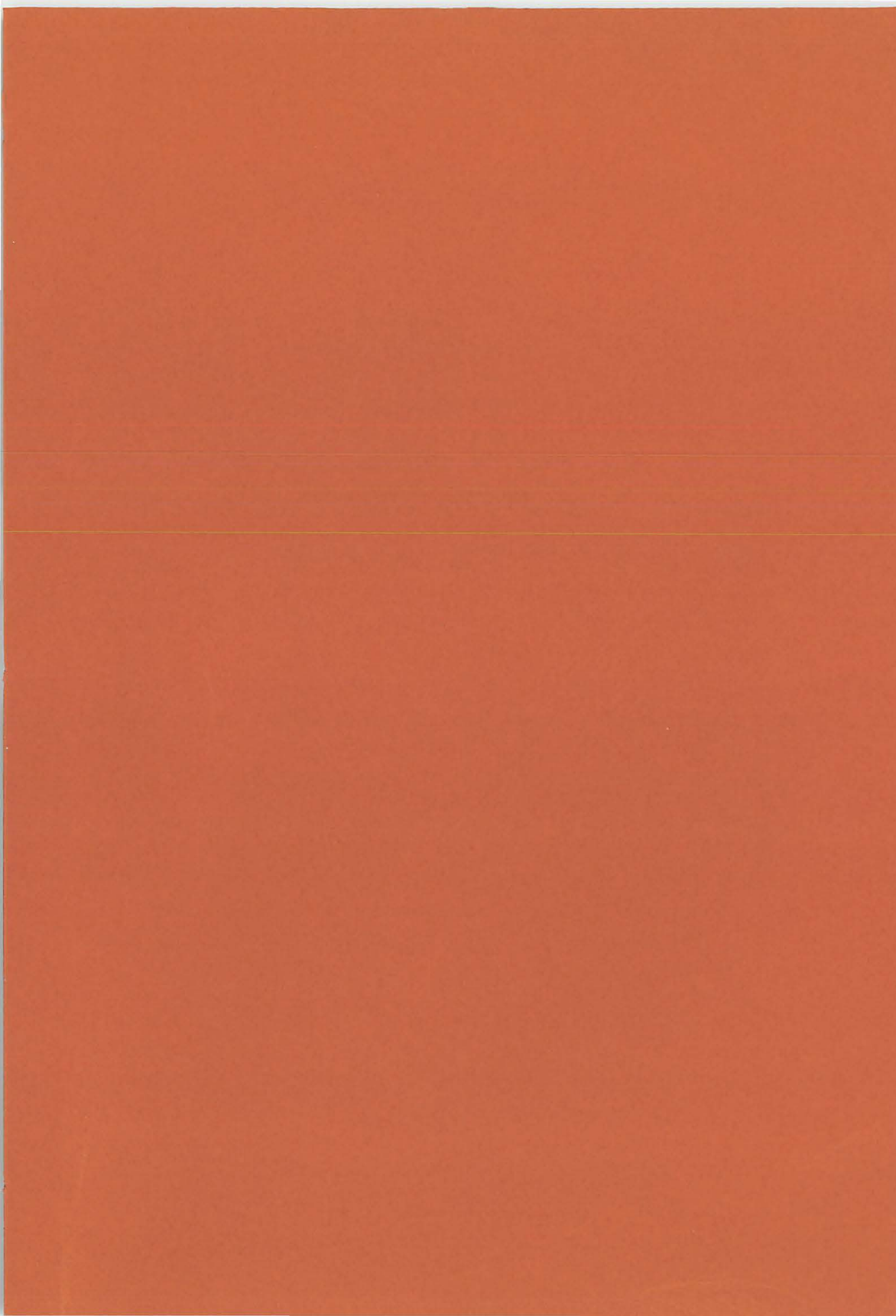
Thèse présentée sous la direction de
Monsieur le Professeur Jacques Gardelles

1988

SCD BORDEAUX 3



3SCD0151761





TSUBA 40 1/2

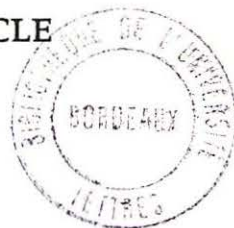
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX III

TLR 7139.5
7/8 PJ
- 3x - 16 - 3

CLAIRE HANUSSE

EXCLU du PRÊT

L'ARTISANAT DE LA POTERIE
EN BORDELAIS-BAZADAIS DU MOYEN AGE AU XVIII^e SIECLE
D'APRES LES SOURCES ECRITES



III

INVENTAIRE DES SITES
ANNEXES 1 & 2

Thèse présentée sous la direction de
Monsieur le Professeur Jacques Gardelles

1988

TABLE DES MATIERES DU VOLUME III

Introduction :	p. 1
ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES SITES ATTESTÉS DU MOYEN AGE AU XVIII° SIECLE :	p. 2
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES SITES ATTESTÉS AU XIX° SIECLE:	p. 69
Liste des codes mnémotechniques :	p. 98

INTRODUCTION

L'annexe 1 se compose d'un inventaire des paroisses dans lesquelles sont attestées des activités liées à l'artisanat de la poterie et de la tuile du Moyen Age à la fin XVIIIème siècle : mentions d'artisans, mentions d'ateliers ou de fours, toponymes significatifs. A ces informations sont ajoutées les données du XIXème siècle concernant les mêmes communes. L'annexe 2 regroupe toutes les communes où une activité potière ou tuilière est attestée au XIXème siècle seulement. Sont également ajoutées, à titre de rappel, les communes déjà citées dans l'annexe 1 où une activité a perduré au siècle dernier.

Pour chaque commune, classée par ordre alphabétique, est ajouté le rattachement administratif contemporain (canton et arrondissement). Les données sont proposées dans l'ordre chronologique de manière la plus synthétique possible mais, lorsque cela s'est avéré nécessaire, une analyse plus détaillée est proposée. Certaines communes comme Sadirac, Saint-Caprais et Loupes font l'objet d'une présentation par lieu-dit qui tient compte de la qualité et de l'abondance des sources concernant l'activité potière de ces paroisses. A chaque four, et non pas à chaque atelier, est attribué un code d'identification composé de deux lettres évoquant le hameau et d'un numéro qui, en règle générale, permet de situer l'ancienneté relative de chaque four dans chaque hameau. Ainsi le four CS1 est plus anciennement attesté que le four CS2 du même village du Casse à Sadirac. Ce système d'appellation a, dans le cadre de ce travail, semblé plus maniable et plus évocateur qu'une numérotation générale à l'échelle de chaque paroisse et *a fortiori* de l'ensemble de la région étudiée.

ANNEXE 1

INVENTAIRE DES PAROISSES OU EST ATTESTE
UN ARTISANAT DE LA POTERIE ET DE LA TUILE
DU MOYEN AGE AU XVIII^e SIECLE

ARBIS, Targon, Langon.

1751-1756 : Antoine Marie est attesté comme marchand-tuiliier à l'occasion d'une querelle de voisinage.
B 9075; 1751-1756.

ARTIGUES-EN-BENON, Pauillac, Lesparre.

1755 : François Fauchey, tuilier, se voit accorder une décharge sur le vingtième d'Industrie de 2 livres et 8 sous.
C 3036-1.

BAURECH, Créon, Bordeaux.

1603 : Guyrault Vidault, marchand-tuiliier, vend à un couvreur de Bordeaux *quarante milliers de tibles creux*.
3E 3147, fol. 826.

BAZAS, Bazas, Langon.

1670-1790 : Seize nom de potiers ont été relevés dans les registres paroissiaux par Monsieur Coudroy de Lille, notamment au lieu-dit *Pericayne*; parmi ces potiers, une femme est mentionnée.

1720 : Jean Courrègelongue, potier de Bazas, est attesté à l'occasion d'un conflit de voisinage

P. Coudroy de Lille, Poteries bazadaises du XVIII^e siècle, dans le *Mois scientifique bordelais*, n^o 7, mars 1980; 4B 264, 1720.

D'autre part, Jouannet signale la présence d'une tuilerie sur le territoire de la commune. Jouannet, t. II, p. 96-97.

BELIET, Belin, Bordeaux.

Toponymie : Deux lieux-dits *Tuilerie*, dont un au *Quartier de Larrony* (Cassini, 105)

1826 : 2 tuileries.

6M 1816.

Jouannet y situe 2 poteries; Jouannet, t. II, p. 135.

1861 : 1 tuilerie au lieu-dit *Saint Vital*.

2 tuileries au lieu-dit *Garrot*.

1 tuilerie au lieu-dit *Garrot*.

1 tuilerie au lieu-dit *Le Pont*.

6M 1821.

Féret y situe également 1 poterie; Féret, t. I, p. 652.

BERSON, Blaye.

Toponymie : *La Tuilerie*, (Cassini, 103; IGN)

1812 : 3 tuileries produisant des tuiles, des briques et de la chaux.

6M 1813.

1826 : 3 tuileries aux lieux-dits *La Tuilerie*, *Aux Hivents* et à *Raboeuf*.

6M 1815.

Jouannet y situe 5 tuileries; Jouannet, t. II, p. 9.

BEYCHAC-et-CAILLAU, Cenon, Bordeaux.

Toponymie : *La Tuilerie*, à Caillau (Cassini, 104; IGN)

1816 : 4 tuileries dont 1 produisant des tuiles, des briques et de la chaux.

6M 1815.

BIGANOS, Audenge, Bordeaux.

Toponymie : *Vieille Tuilerie, Tuilerie Neuve*, (Cassini, 105); *Les Tuileries* (IGN)

1756 : dans le complément du rôle de vingtième de cette paroisse sont mentionnés les héritiers de Raymond Lapassouze, *thuilier*. Parmi les modestes biens évalués à 20 livres ne sont mentionnés ni four ni atelier; il est donc vraisemblable que cet artisan ait été soit fermier, soit ouvrier dans un atelier voisin.

C 3052.

1826 : 3 tuileries produisent des tuiles, des briques et de la chaux.

6M 1816.

1861 : 2 tuileries au lieu-dit *Bourg*

2 tuileries au lieu-dit *Tagon*

1 tuilerie au lieu-dit *Au Bois de Lauber*

1 tuilerie au lieu-dit *Audenge*

6M 1821.

BORDEAUX.

XII^e siècle : Un Robert, dit *teuler* est installé à proximité de l'abbatiale Saint-Seurin

Cartulaire de Saint-Seurin, n° CXVI, p. 88; Ch. Higounet, *Histoire de Bordeaux*, t. II, p. 267

1204 : Les potiers installés près de l'abbaye de Sainte-Croix sont obligés de payer, à perpétuité, la dîme sur les tuiles qu'ils produisent à l'abbaye.

Cartulaire de Sainte-Croix; *A.H.G.*; XXVII n° XXXIII; *Gallia Christiana*, t. II, col. 871.

1584 : Justinien Loncle marchand-potier, habitant rue Fagnat (aujourd'hui rue Gratiolet) paroisse Saint-Eloi, signe une obligation d'un montant de 75 livres tournois. On ne sait si son atelier et son four sont situés sur place.

3E 6693, 6 janvier 1584; *A.H.G.*, XXXI, p. 480.

1597 : Marsau Servent originaire de Sadirac passe un contrat de mariage en présence de son frère Laurens. Ils habitent tous deux Bordeaux et sont potiers.

3E 3136, fol. . 57.

1604 : Les 30 mai et le 11 juillet de cette année deux actes mentionnent François Péletié, potier de terre, à propos de l'engagement de vente que celui-ci a passé portant sur la livraison de *trante milliers ou plus de carreaux de terre cuite*

de quatre pouces carrés qui devront être de cinq couleurs bonnes et vives ,livrables à Cadillac, la moitié fin août, l'autre moitié fin octobre.

3E 22208, fol. . 155 et S. n, Braquehay, *Les artistes du duc d'Epéron, p. 168 et 169.*

1604 : Laurens Servent déjà attesté en 1597, loue avec Jehan Phelip, lui aussi *compagnon potier*, à François Péletié, marchand-potier *la boutique et fornrière qui est au devant de la maison dudit Péletié* situées paroisse Saint - Michel. La femme de J. Phelip travaillera *au dit mestier de potier.*

3E 3149, fol. 590, le 20 septembre 1604.

1607 : Jehan Phelip et Laurens Servent sont une nouvelle fois attestés à propos de l'accord qui les lie avec Péletié confirmant le paiement de la location.

3E 3156, fol. 493, le 23 juin 1607; *A.H.G. XXXI, p. 480.*

1843 : Le sieur Raymond aîné reçoit l'autorisation de construire un four à poterie rue du Loup.

5M 270.

1854 : Une fabrique de poterie est installée rue Morion au nom de M. Dufour.

5M 176.

1858 : Un atelier produisant de la faïence et de la poterie commune est attesté chez Bès rue de Petit-Pont-Long.

5M 285.

1864 : Champon possède une tuilerie et un *four de grosse poterie* rue de Belleville.

5M 222.

1861 : Quatre fabriques de poterie sont installées respectivement rue de la Franchise, rue Pierre, chemin de Sablière et rue Saint Jacques.

6M 1821.

BRACH, Castelnau, Bordeaux.

1811 : 1 tuilerie produisant des tuiles et des briques est attestée et existe d'après le document statistique depuis cinquante ou soixante ans, c'est-à-dire depuis 1750-1760.

6M 1813.

BRANNE, Branne, Libourne.

Toponymie : *La Tuillère* (IGN)

1593-1607 : Pierre Delapierre marchand-tuiler est mentionné dans plusieurs actes notamment en 1598 à propos de la vente de 20 000 tuiles creux et 10 000 tuiles plates.

3E 3133, fol. 803; 3135, fol. 362; 3188, fol. 381.

1812 : 1 tuilerie.

6M 1813.

1867 : première mention d'une tuilerie au lieu-dit *Jos* d'après Tardy.

Tardy-Lesur, I, p. 585.

CABANAC-ET-VILLAGRAINS, Labrède, Bordeaux.

Toponymie : *Tuilerie de Cabanac*, à Cabanac (Cassini, 105); *Tuileries* (IGN)

1861 : 2 tuileries au lieu-dit *La Tuilerie*.

6M 1821.

CAMBES, Créon, Bordeaux.

1562-1573 : Plusieurs tuiliers de Cambes afferment des tuileries dans la paroisse de Sadirac. Il est possible que certains d'entre eux aient également travaillé dans cette même paroisse.

3E 8840, fol. 93 v°; fol. 193, fol. 302, fol. 253 v° et 3E 8846, fol. 73.

1604 : Deux tuiliers, Guyrault Vidault et Jean Arpin passant des obligations.

3E 11605, fol. 194 et 3E 4149, fol. 157; A.H.G., XXXI, p. 481.

1767 : Il est fait référence à un lieu appelé *Maletterre* anciennement *Girouville* et *La Tuillière*. Cette *tuillière* n'est probablement plus en activité à cette date L'on peut faire remonter hypothétiquement son existence au XVII^e siècle

E 388, Terrier de Lamothe de Cambes.

CAPLAN, Cadillac, Bordeaux.

1678 : Pierre Tujon et ses frères, potiers, promettent de livrer deux milliers de tuyaux de terre vernissés au port de Baurech pour être acheminés jusqu'à Toulouse où ils serviront à la réfection des fontaines de la ville.

3E 8771, fol. 18, le 8 mars 1678.

CAPTIEUX, Captieux, Langon.

Toponymie : *Les Ardillières*, (Cassini, 105); *Tuilerie* (IGN)

1860 : 2 tuileries.

6M 1821.

CARIGNAN, La Tresne, Bordeaux

Toponymie : *La Tuilerie* (Cassini, 104)

CARTELEGUE, Blaye

Toponymie : *La Tuilerie* (Cassini, 103)

CASTELNAU-DE-CERNES, Villandraut, Langon

Toponymie : *La Tuilerie* (Cassini, 105)

CERONS, Podensac, Bordeaux.

1588 : J. Rendilhat, tuilier, vend des briques, des carreaux et de la chaux pour servir à la construction du château de Geneste à Villenave-d'Ornon.

3E 3117, fol. 65.

1604-1606 : Jehannot de Garanchipy, natif d'Ustaritz en Pays Basque, est tuilier à Cérons. Il y est attesté par plusieurs actes portant notamment sur la livraison de cinquante mille tuiles creux et vingt cinq mille tuiles plates sur le port de Bordeaux, le 23 avril 1604.

3E 3149, fol. 208 et fol. 264 v°; 3E 3153, fol. 280 v°.

1604-1607 : Plusieurs tuiliers passent des obligations portant sur la vente de briques et de carreaux pour servir à la construction du château de Cadillac. Parmi ces contrats on peut signaler par exemple ceux passés à quelques mois d'intervalles par Joseph Roubert, Jehan Sensey dit Rabailhan et Pierre de Hazera puis, Jehan Ducau dit Miron, Joseph Roubert et Jean Sensey dit Rabailhan, portant sur la vente de trente mille carreaux et trente mille grandes briques. Dans chaque contrat il est précisé que chaque tuilier devra produire dix mille carreaux et dix mille briques.

3E 22208, 7 janvier 1605; 3E 22211, 15 mai 1607; Braquehay, *Les artistes du duc d'Epéron, p. 168 et 169.*

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit le *Vieux Port*.

6M 1815 et 1816; Jouannet, t. II, p. 175.

COUTRAS, Coutras, Libourne

Toponymie : *Les Ouilles*, (Cassini, 104), *Les Oulliers* (IGN)

CREON, Créon, Bordeaux

Toponymie : *Tuilerie* (Cassini, 104)

CUBZAC, Saint-André de Cubzac, Bordeaux.

Toponymie : *Tuilerie* (Cassini, 104)

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Au Tertre de Choznieux*.

6M 1815-1816.

1861 : 1 poterie sur le quai des *Chartrons*

1 tuilerie au lieu-dit *Eustache*.

6M 1821.

CUSSAC, Castelnau, Bordeaux.

Toponymie : *Les Tuilleries, Tuilerie* (Cassini, 103)

1860-1861 : 1 tuilerie au lieu-dit *La Souille*.
6M 1820 et 1821.

EYSINES, Blanquefort, Bordeaux.

c. 1457-1461 : les tuiliers installés dans la tuilerie située dans la *lande du Queyret* doivent des cens à l'abbaye de Saint-Seurin dont ils dépendent. Cette lande est signalée dans l'inventaire des cens dûs dans la paroisse d'Eysines. Le registre concerne les années 1457-1461.

G 1154, fol. 52 : Lièves et revenus du Chapitre de Saint-Seurin.

1747-1769 : litige opposant Jean Ridoy, tuilier, à François Brun concernant des créances réciproques.

B 10 002, 1767-1769; B 10 003, 1747-1769.

1826 : 1 poterie et 1 tuilerie au village de *La Forest*.
6M 1815 et 1816.

1861 : 3 tuileries au lieu-dit *Laforêt*
1 tuilerie au lieu-dit *Coquion*.
6M 1821.

FARGUES, Langon

Toponymie : *La tuilerie,,* (Cassini, 105)

FRONSAC, Fronsac, Libourne.

Toponymie : *La tuilerie,,* (Cassini, 104)

1765 : Tardy y situe une tuilerie; cette information semble tout à fait plausible compte tenu de l'existence du toponyme mentionnée sur les cartes de Cassini et de Belleyme..

Tardy-Lesur, I, p. 470-471.

1812 : 1 tuilerie
6M 1813.

1826 : 1 tuilerie
6M 1815; Jouannet, t. II, p. 47.

GRADIGNAN, Gradignan, Bordeaux.

Toponymie : *La Tuilerie*, (Cassini, 103); *La Poterie* (IGN)

1604 : Pierre Daguère tuilier. est attesté dans cette paroisse passant une obligation.
3E 11605, fol. . 846; A.H.G., XXXI, p. 481.

1850 : Première mention d'une poterie d'après Tardy.
Tardy-Lesur, I, p. 497.

1860 : 1 poterie
6M 1821; Féret, t. I, p. 652.

HAUX, Créon, Bordeaux.

Toponymie : *Le Tuilier*, (Cassini, 104)

1826 : 2 tuileries.

6M 1815.

1860 : 2 tuileries.

6M 1820.

1861 : 1 tuilerie.

6M 1821.

LABREDE, Labrède, Bordeaux

Toponymie : *La Tuilière* (Cassini, 104)

LANDIRAS-et-GUILOS, Podensac, Bordeaux.

Toponymie : *Tuilerie* (Cassini, 104)

Jouannet y situe 1 poterie et 4 tuileries.
Jouannet, t. II, p. 176.

LAGORCE, Guîtres, Libourne.

1521 : Estienne Estène vend à Phélippon Petit, marchand de Bordeaux, *six grosses d'ouvrage de poterie et verderie*.
3E 3374, 4 décembre 1521.

LANGOIRAN, Cadillac, Bordeaux.

XIII^e siècle : le prix des tuiles produites à Langoiran est fixé dans la Coutume de Bordeaux.
Livre des Coutumes, p. 600.

1571 : Mentony de Harangoren, marchand tuilier, reconnaît devoir vingt francs à Phélippon Baradet maçon de Bordeaux.
3E 68, fol. 236, 1^o avril 1571.

LANSAC, Bourg, Blaye.

Toponymie : *Vieille Tuilerie* (Cassini, 104); *Tuilerie* (IGN)

1812 : 2 tuileries produisant des tuiles, des briques et de la chaux.
6M 1813.

LA SAUVE MAJEURE, Créon, Bordeaux.

Toponymie : *La Tuilerie*, (Cassini, 104)

1580 : Jehan Bonneau dit Minguet, tuilier, est attesté dans cette paroisse passant une obligation.
3E 4614, fol. 103; *A.H.G.*, XXI, p. 481.

LE BARP, Belin, Bordeaux.

Toponymie : *Tuilerie*, (Cassini, 105)

c. 1789 : Il y aurait eu d'après Tardy des tuileries produisant notamment des chandeliers à quatre trous. Cette information n'a pu être vérifiée, mais l'existence d'une tuilerie en 1826 permet de penser que l'existence d'une ou plusieurs tuileries dès cette époque est plausible.

Tardy-Lesur, I, p. 134.

1826 : 1 tuilerie produisant des tuiles, des briques et des carreaux.

6M 1815 et 1816.

1861 : 4 tuileries dont trois situées respectivement aux lieux-dits *Baillet Terre-Neuve* et *La Broque*.

6M 1821.

LEOGNAN, Labrède, Bordeaux.

Toponymie : *Tuilerie*, (Cassini, 104)

1576 : Héliot et Jehan Morin, père et fils, *topiniers*, passent une obligation portant sur la vente de toute la marchandise de poterie qu'ils feront pendant un an à compter de la date du contrat.

3E 6365, le 19 mars 1576.

1598 : Ganpery (?) Daramen, marchand tuilier, natif d'Ustaritz en Pays Basque, afferme une tuilerie à Messire Jacques de Geneste de la maison noble de l'Olivier.

3E 3138, fol. 267 et fol. 286.

Jouannet y signale une poterie et quelques tuileries sans autre précision Jouannet, t. II, p. 167.

1861 : 1 tuilerie au Bourg.

6M 1821.

LE PIAN-MEDOC, Blanquefort, Bordeaux.

1754 : François Ornon, tuilier, est attesté *aux tuillières de Monsieur Bauric américain*.

G 1170, terrier de Saint-Seurin.

1826 : 1 tuilerie produisant des tuiles et de la chaux au lieu-dit *au Poujeau*.

6M 1815 et 1816.

1861 : 1 tuilerie au lieu-dit à *Poumeyran*

6M 1821.

LE POUT, Créon, Bordeaux.

1735-1739 : Laurent Aguilon (001) y est signalé comme potier. On ne sait s'il y exerce son activité ou s'il n'est que résidant. Il quitte cette paroisse après 1739 pour finir ses jours à Madirac.

3E 37317, 18 mai 1735; 3E 37319, 11 février 1739; 3E 37321, 3 avril 1739.

LESPARRE, Lesparre.

Toponymie : *La Tuilerie, Les Tuileries* (Cassini, 103)

1812 : La localisation de poteries ou de tuileries à Lesparre même est incertaine à cette date.

6M 1813.

1860 : 4 tuileries et 2 poteries.

6M 1820.

LORMONT, Lormont, Bordeaux.

1740-1750 : une tuilerie y est attestée.

B 7415, 1740-1750.

1819 : Un four est en activité dans cette commune lorsque sont pratiqués des essais de cuisson de briques dans la perspective de la construction du pont sur la Garonne face à Bordeaux. On apprend à l'occasion que sa capacité est de 25 000 tuiles par fournée.

6J 81, fonds Billaudel : An XII - 1823, pièce n° 2.

Jouannet y signale une tuilerie. Jouannet, t. II, p. 149.

LOUPES, Créon, Bordeaux.

1711-1768 : Au moins deux potiers ont habité cette paroisse. Nous n'avons pourtant aucune preuve de leur activité sur place. Jean Larquey (0482) est attesté dans les registres paroissiaux de Sadirac de 1711 à 1717 mais habitant de cette paroisse; Nicolas Larquey (0486) est attesté dans les registres paroissiaux de Sadirac en 1743 puis par divers actes de 1761 à 1768. A partir de

1758, il s'installe à Sadirac au village de Pelisse (cf.infra SADIRAC, Pelisse, PL1)

E-supl. 1327; 3E 37340, 12 juin 1758; 3E 37343, 2 décembre 1761; 3E 37345, 1^o octobre 1763; 3E 37350, 31 décembre 1768.

Le plan cadastral daté de 1812 signale deux fours :

- *Pineau*

PN1:
Parcelle : C 276
coord. Lambert : X = 384
Y = 3381,5

- *Galouchet*

GC1:
Parcelle: A 84
coord. Lambert : X = 385
Y = 3283,6

LUCMAU, Captieux, Langon

Toponymie : *Teuley* (Cassini, 105)

MADIRAC, Créon, Bordeaux.

1743 : Il semble qu'à partir de cette date, Laurent Aguillon (001) qui habitait jusqu'alors au Pout s'installe dans cette paroisse. Il y meurt en 1769 et l'inventaire de ses biens est dressé dans sa maison située à Madirac. Rien pourtant ne permet de confirmer l'existence d'un four ou même d'un atelier dans ce lieu.

3E 37325, 6 octobre 1743; 3E 37326, 14 février 1744; 3E 37349, 15 novembre 1767 et 3E 37331, 17 mars 1769.

L'acte capitulaire du 15 novembre 1767 est cosigné par les potiers habitants Madirac mais parmi les noms énumérés aucun élément ne nous permet de les dénombrer. Il faut donc penser que Laurent Aguillon n'était pas le seul potier résidant à Madirac, l'existence d'ateliers et de fours semble donc tout à fait plausible, même si à ce jour aucun site n'a été repéré.

3E 37349, 15 novembre 1767.

MARANSIN, Guîtres, Libourne.

1536 : Jehan Morlay, potier, vend à Antoine Duplex marchand de Bordeaux, cinq douzaines de *pots nègres* pour huit francs bordelais.

3E 11142, décembre 1536.

1550 : Léonard Bernasseau vend à deux marchands bordelais quatre cents douzaines de pots noirs pour six arditz la douzaine, soit quarante francs bordelais.

3E 11155, 29 avril 1550.

1812 : 1 tuilerie.

6M 1813.

MARCILLAC, Saint-Ciers-sur-Gironde, Blaye.

Toponymie : *Les Tuileries* (Cassini, 103)

1548 : Deux potiers passent un contrat portant sur la vente de *bugadeys*.

Je n'ai pas retrouvé cet acte que Monsieur Roudié a présenté dans une communication à la Société Archéologique de Bordeaux.

3E 31153, 16 septembre 1548 (?)

1812 : 2 tuileries au lieu-dit *Gablezac*.

6M 1813.

Jouannet n'y signale que l'exploitation de carrières d'argile.

Jouannet, t. II, p. 19-20.

MERIGNAC, Mérignac, Bordeaux.

Toponymie : *Les Tuileries* (IGN)

1550 : Jean de Lafite, potier, s'engage à fournir à un apothicaire de Bordeaux *cent carrotz blancs et cent carrotz verts à mettre médecines*.

3E 11155, 21 novembre 1550.

1588 : Guilhem Sadirac, potier, reconnaît devoir la somme de 32 francs bordelais à un marchand de Bordeaux.

Deux ans auparavant, un autre Guilhem Sadirac passe un contrat de mariage dans l'étude du même notaire. Ce Guilhem Sadirac est *topiney* et habite Sadirac. On peut donc penser que celui-ci s'est installé peu après son mariage à Mérignac.

3E 2994, acte 66, 20 février 1588; 3E 2992, acte 1, 3 janvier 1586.

1598 : Pierre Martin, potier de terre, reconnaît devoir 3 escus sols, reliquat de la somme due pour l'achat d'une ânesse avec son bât.

3E 3138, fol. . 198, 25 février 1598.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Pichey*.

6M 1815 et 1816.

1860 : 1 tuilerie et 1 poterie.

6M 1820; Féret, t. I, p. 652.

MORIZES, La Réole, Langon.

Toponymie: *Tuilerie* (Cassini, 72)

1826 : 3 tuileries dont 2 produisant également des carreaux au lieu-dit *Aux Cirets*.

1 tuilerie au lieu-dit *Labarte*.

4 tuileries au lieu-dit *Aux Tuileries*.

6M 1815; Jouannet, t. II, p. 70.

MOUILLAC, Fronsac, Libourne.

Toponymie : *La Tuilerie* (Cassini, 104)

Jouannet y signale des tuileries sans autres précisions.

Jouannet, t. II, p. 50.

NEAC, Lussac, Libourne.

Toponymie : *La Tuilerie* (Cassini, 104)

1812 : 1 tuilerie.

6M 1813.

NOAILLAN, Villandraut, Langon.

Toponymie : *La Tuilerie* (Cassini, 105)

1826 : 2 tuileries au lieu-dit *Au Geai*.

1 tuilerie au lieu-dit *Moellerade*

1 tuilerie au lieu-dit *Castang*.

6M 1815.

ORIGNE, Villandraut, Langon

Toponymie : *Tuilerie* (Cassini, 105)

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Peyra*.

6M 1815.

PESSAC, Pessac, Bordeaux.

Toponymie : *Thuilerie* (Cassini, 104)

1571 : François Charon marchand-tuillier vend au syndic du couvent des Augustins huit mille petits carreaux et deux mille grands carreaux qu'il fera dans sa tuilerie située à *Livrac*.

3E 68, fol. . 488, 16 août 1571.

1589 : Guilhem Marc y est attesté comme potier.

A.H.G., XXXI, p. 480.

1825 : Il y avait une tuilerie au lieu-dit *Cantarasse*. Il est fort probable que l'activité de cet atelier remonte au XVIII^e siècle.

6M 1815.

1826 : 1 tuilerie produisant des tuiles, des briques et de la chaux au lieu-dit *Livrac*.

6M 1815 et 1816.

Jouannet y signale deux tuileries. Jouannet, t. I, p. 651 et 652.

PLEINE-SELVE, Saint-Ciers, Blaye.

Toponymie : *La Tuilerie* (Cassini, 103; IGN)

1812 : 5 tuileries produisant des tuiles, des briques et des carreaux.

6M 1813.

1826 : 2 tuileries au lieu-dit *Aux Bornes*
 2 tuileries au lieu-dit *Chez Mineaux*
 2 tuileries au lieu-dit *Bel Air*
 2 tuileries au lieu-dit *Au Pas de Montguyon*
 1 tuilerie au lieu-dit *La Saye*.

6M 1815.

PODENSAC, Podensac, Bordeaux.

Toponymie : *Les Tuileries* (Cassini, 104; IGN)

1826 : 3 tuileries produisant des tuiles et de la chaux.

6M 1815.

Jouannet n'y situe plus que 2 tuileries dans la quartier dit *des tuileries*.

Jouannet, t. II, p. 174.

QUINSAC, Créon, Bordeaux.

XIII^e siècle : A propos du tarif que pourront percevoir les *malineys* qui transportent des gens sur la Garonne, un lieu appelé *La Teuleyra* est signalé entre Cambes et l'Eyla de Quinsac. Cette *teuleyre* doit donc pouvoir être située dans le paroisse de Quinsac. Nous ne savons si cette *teuleyre* est en activité au milieu du XIII^e siècle ou si le toponyme fait référence à une activité beaucoup plus ancienne, le XII^e siècle par exemple.

Livre des Coutumes, p. 599.

ROAILLAN, Bazas, Langon

Toponymie : *Tuilerie* (Cassini, 105)

SADIRAC, Créon, Bordeaux.

Toponymie : *La Teulère, Tuilerie* (Cassini 104)

XIII^e siècle : *Le Livre des Coutumes* de Bordeaux atteste l'existence de tuileries dans cette paroisse pour lesquelles est fixé le prix des tuiles en provenant.

Livre des Coutumes, p. 600.

1454 : Un acte portant sur la vente d'une parcelle de terre mentionne pour la première fois un *topiney*, Arnaud Marsaud (1018).

Les statistiques du XIX^e siècle confirment l'importance du centre de production. Ainsi, en 1826 quarante et un ateliers sont attestés, alors que onze seulement sont encore dénombrés en 1861.

Arnaudet

AR1 :

Le cadastre de 1818 y signale un four :

parcelle : A = 350
 coord. Lambert: X = 383,75
 Y = 3279,57

- *Belair*

Il s'agit du Belair signalé sur la carte de Belleyme au Nord du Grand Chemin de Bordeaux à Créon à l'extrémité orientale de la paroisse.

BA1 :

Le cadastre de 1818 y signale un four :

Parcelle : C 388
 Coord. Lambert: X = 386,1
 Y = 3279,6

Il ne semble pas qu'à cette date ce four soit en activité.

- *Bernicot Videau*

La personne qui a donné son nom au *mayne* est attestée en 1505. La localisation exacte de ce *mayne* est inconnue. Par une reconnaissance datée de 1623 on apprend qu'il est situé au sud du chemin qui va de la maison du sieur du Verdus et au nord du ruisseau qui va de la fontaine de *Laurian au moulin de Carreyre*. Il semble raisonnable par conséquent de le situer à proximité de l'actuel village de Farizeau avec lequel, faute d'éléments, nous ne pouvons l'assimiler.

1548 : Reconnaissance en faveur de l'archevêché par Pey Baron concernant *au loc apperat de Bernicot Videau, un hostau et casau, forn et salher tot en ung tenent..* S'agit-il d'un four à pots? Faute de référence explicite à la fonction de ce four il paraît impossible de vouloir le considérer comme tel.

G 113, fol. XXI, registre de 1548.

BV1 :

1623 : Arnault de Lespault, bourgeois et marchand de Bordeaux, Anthoine Penot (1019), Bertrand de Noguey reconnaissent tenir du prieur du collège Saint Raphaël de Bordeaux *toute icelle maison, appendz contre appendz, four à cuyre ouvrage de poterie, jardinet, terre labourable et predz tout en ung tenant au lieu appelé Bernicot Vidau*. L'ensemble compte huit journaux, six règes et trois quarts de rège et la redevance s'élève en plus des deux sols d'esporle à six sols et huit deniers tournois payables à la Toussaints.
G 943, n° 1 et 2E 108, 25 avril 1623; G 945, 25 avril 1623.

- *Blayet*

Le village de *Blayet* est attesté pour la première fois en 1573; il dépend du tènement de Gardes. Dans ce village, de 1655 au XIX^e siècle, plusieurs fours sont attestés.

BL1 :

1655 : Jean Dupin bourgeois de Bordeaux, habitant paroisse Saint-Pierre, baille à ferme à Bernard Aubert, Jean Carreire et Pierre Mansot (568) pour trois ans *tout icelluy four à poterie audit sieur appartenant situé au lieu appelé à Blayet..* La même année, Dupin afferme son four d'abord à Arnault Aubert puis à Pierre et Pierre Carreyre.

1695 : Il est question dans le contrat de mariage d'Izabeau Croisier et Claude Michel sieur Duplessy de la *poterie* de Blayet. Cette poterie comprise dans la constitution dotale de la demoiselle Croisier, lui est échue de sa mère Jeanne Dupin décédée *ab intestat*.

1751 : Lors du partage des biens de Arnault Manzot (567), situés à Blayet, entre Bernard Goumin (369) et Pierre Coutureau, sont signalées *les eyzines du four à poterie du sieur Duplessy*, à l'Est d'une grange faisant, entre autres choses, l'objet du partage.

1756 : Antoine Croisier, neveu de Izabeau Croisier, épouse du sieur Duplessy, afferme à Arnaud Reynaud (660), *toute icelle poterie consistant en batimens, four à poterie, jardins, terres labourables, jaugards, taillis située à Blayet*.

1759 et 1762 : Antoine Croisier vend à Arnaud Laborie marchand de Léognan *sa poterie* de Blayet, que ce dernier revend trois ans plus tard à Arnaud Reynaud(660).

1768 : Arnaud Reynaud (660) est sommé par son voisin, Bernard Goumin prêtre à Saint-Trélody de prendre plus de précaution lorsqu'il *charge et*

décharge le four qui jouxte la maison affermée au potier Bertrand Larrère (489).

3E 10475, 18 mars, 3 octobre et 23 octobre 1655; 3E 14918, 10 mars 1695; 3E 37333, 14 septembre 1751; 3E 37338, 19 décembre 1756; 3E 10519, janvier 1759; 3E 37344, 12 avril 1762; 3E 37350, 23 août 1768.

Il s'agit d'un même four qui à la suite d'héritages divers et de ventes a changé de mains entre 1655 et 1762. Il faut signaler que lors du bail de 1756, Croisier s'engageait à faire les réparations urgentes que l'état de délabrement du four imposait. Il ne semble pas l'avoir fait puisque Reynaud achète en 1762 un four à poterie entièrement ruiné. Il est évident que la remise en état du four fut alors exécutée puisque Reynaud l'utilise en 1768.

BL2 :

1750 ; Jean David (226?), potier, déclare qu'il avait acquis environ deux ans auparavant à feu Pierre Vidau (817) divers biens situés à Blayet tels que Vidau les avait acquis en 1707 à Arnaud Laville, vigneron, *y compris le droit de cuite au fourq à poterie quy est en commun avec les héritiers de Hélie Dussaud et autres*, droit que lui conteste Pierre Dussaud(307), fils de Hélie(307).

3E 37332, 30 juin 1750.

Il s'agit d'un four dont le droit de cuite est partagé entre plusieurs personnes, le nombre de tenanciers étant quasiment impossible à évaluer. Nous ne pouvons savoir objectivement si ce Jean David est celui qui sous-afferme à Michel Duprat des bâtiments et un four à pots. Dans l'affirmative, il faudrait supposer que, débouté, il s'est empressé d'affirmer un autre four pour résoudre ses problèmes de cuite. C'est une hypothèse invérifiable.

BL3 :

1748 : Pierre Coutureau, laboureur, habitant Saint-Caprais, Martial Dulugat, charpentier de haute futaie, habitant Villenave-de-Rions et Jean Duran, vigneron, habitant Saint-Quentin, afferment à Michel Duprat (267) potier de la paroisse Saint-Caprais *tout iceux batimens consistant en plusieurs chambres, jardin, prés, fourcq à poterie, vignes, bois et jaugards*, pour neuf années et cent vingt livres par an.

1750 : Michel Duprat (267) potier habitant Saint-Caprais, sous afferme à Jean David (226?), potier *tout icelluy corps de maison consistant en deux chambres et une grange avec le four à poterie qui est séparé le tout en un tenant* pour sept années et vingt et une livres par an. Il est précisé qu'il s'agit là de biens affermés par Duprat en 1748 à Coutureau, Dulugat et Duran.

1751 : Partage des biens de Arnaud Manzot (567), potier, situés à Blayet entre Bernard Goumin (389) potier comme acquéreur de Jean Duran et Martial Dulugat et Pierre Coutureau; trois quarts des biens reviennent à Goumin, un quart à Coutureau. Parmi les biens cités et confrontés on note : *toute icelle moitié de jardin confrontant du côté du nord aux eyzines du fourcq à poterie des copartageants.*

1753 : Bernard Goumin (389), potier, afferme à Antoine Gillet (338), potier, *tout icelluy corps de batiment consistant en une chambre basse un bradeuil à cotté et une grange au derrière de la part du Nord ensemble... avec le droit de cuite au fourcq à poterie et toutes les eyzines d'icelluy* pour une durée de cinq ans et quarante cinq livres par an.

1782 : Jean et autre Jean Goumin (379 & 380) détiennent ensemble un four à Blayet, four qu'ils ont reçu à la mort de leur père Bernard respectant ainsi le testament paternel qui les désignait *héritiers généraux et universels par moitié* en 1768.

3E 37330, 19 juin 1748; 3E 37332, 4 août 1750; 3E 37333, 14 septembre 1751; 3E 37335, 19 août 1753; 3E 37350, 31 décembre 1768; C 3052-1, 1782.

Il est bien question ici d'un seul et même four. Le partage de 1751 et la prise à ferme de 1753 ne remettent pas en question les deux baux précédents puisque Gillet n'obtient, en plus de la chambre et du bradeuil, bâtiments indépendants, qu'un droit de cuite qui ne saurait en aucun cas empêcher Duprat et David d'utiliser ce four pour cuire leur propre poterie. L'assimilation de cette structure avec l'un des fours représentés sur le plan cadastral de 1818 semble possible :

Parcelle : E 687
 Coord. Lambert : X = 383
 Y = 3278, 6

BL4 :

1762 : Bernard Goumin, prêtre à Moulis afferme à Bertrand Larrère (489) potier *un corps de batimen, jardin et fourq à poterie ensemble le four à cuire ploum le tout scitué à Blayet* pour neuf années et trente six livres par an.

1768 : Bernard Goumin, prêtre à Saint-Trélody possède *une maison de poterie de terre située à Blayet adjassante à celle de Arnaud Reynaud potier de terre et à son fourcq à poterie de la part du couchant et une petite andronne entre deux.* Or le dit Reynaud (660) *s'advise par en et prit inquiet de boucher une rigolle pour recevoir les eaux pluvialles de la maison du dit requérant, par les débris de ses pots lors qu'il enfourne et défourne son fourcq à poterie ce quy cauze que les eaux pluvialles s'arrêtent et pénètrent dans le fondement de la maison du dit requérant de la part du couchant quy par ce moyen le fermier ne peut habiter ladite maison se trouvant inonder.*

3E 37344, 14 février 1762; 3E 37350, 23 août 1768.

Bernard Goumin est le fils du Bernard Goumin (389), potier, dont il a été question ci-dessus. Il ne s'agit pas malgré tout du même four car à ces dates, (1762-1768) Goumin père est encore en activité et a fait deux testaments donnant à Jean et Jean, deux de ses autres fils, le four qu'il détient à Blayet et à Bernard une rente en argent. Ce dernier possède donc son propre four. Il est possible d'assimiler cette structure avec l'un des fours représentés sur le plan cadastrale 1818:

Parcelle: E 698
 Coord. Lambert : X = 383
 Y = 3278,6

BL5:

Un autre four est représenté sur le plan cadastral de 1818:

parcelle: E 680
 Coord. Lambert : X = 383
 Y = 3278,6

- Calamiac

Calamiac est le hameau éponyme de la baronnie de Calamiac qui constituait une juridiction détachée, à une époque inconnue, de la Grande Prévôté d'Entre-Deux-Mers. Jusqu'en 1614, cette baronnie appartenait à l'archevêque de Bordeaux qui la cède alors à Eléazar de Tustal pour quarante mille livres tournois et un bourdieu situé paroisse Saint-Seurin. Tous les hameaux composant la juridiction de Calamiac ne sont pas connus; le contrôleur du vingtième, Navarre, nous apprend qu'elle *n'embrasse que très peu de terrain, environ environ douze à quinze feux*. De fait, jusqu'au XVIII^e siècle il est en général difficile de distinguer les biens compris sur le territoire de cette juridiction de ceux qui se situent dans le hameau de *Calamiac* au sens strict. (voir également la notice Tuilerie, T8, à la fin des rubriques SADIRAC)

CL1 :

1770 : Les biens de Pierre Reynaud (673) sont partagés entre ses deux fils Raymond et Arnaud Reynaud (680 & 661) tous deux potiers *mais demeurent néanmoins commun le fourcq à poterie et les eyzines du dit fourq.*

1782 : Arnaud et Raymond Reynaud sont toujours propriétaires par moitié de ce four.

3E 37352, 14 juillet 1770; C 3052-1, 1782.

Cadastre de 1818 :

Parcelle : C 727
 Coord. Lambert : X = 385
 Y = 3278,8

Les matrices cadastrales confirment qu'il s'agit d'un seul four à pots attesté en 1770 et 1782 puisqu'il appartient à la veuve de Pierre Reynaud et consorts.

- *Candelon*

Un plan de tènement daté des années 1770-1780 environ, nous apprend que Candelon dépend en partie de l'église Notre Dame des Anges de Bordeaux, et compte cinq journaux, deux règes et sept carreaux. Ce hameau borde l'ancien grand chemin royal de Bordeaux à Créon, parallèle au nouveau chemin, la route départementale Bordeaux-Créon actuelle.

CN1 :

1747 : Bertrand Duribaud (278), potier vend à Nicolas Roy (717), potier, une petite chambre, plus une portion de grange *confrontant du levant aux eyzines communes du fourq à poterie qui est aussy commun entre les parties*.
 3E 37329, 22 juillet 1747.

Deux fours sont représentés, d'une part, sur le plan de tènement, d'autre part, sur le cadastre de 1818 :

Parcelle : A 687 bis
 Coord. Lambert : X = 384,4
 Y = 3280,65

Ce four est presque accolé à un bâtiment possédé par la veuve Roy, Bernard Durribaud dit Petit, Hélie Mérigon et Duribaud dit Lamothe. Aucune précision n'est fournie quant à ses propriétaires. On doit donc déduire qu'il s'agit d'un four tenu en indivision par plusieurs personnes. L'attribution du second four à Laurent Marches démontre *a posteriori* qu'il s'agit du four mentionné en 1747.

CN2 :

Parcelle : A 664
 Coord. Lambert : X = 384,52
 Y = 3280,65

Sur le plan de tènement, ce four est situé au-devant d'une maison qui appartient à Marchès. Sur un brouillon d'un autre plan ce four est clairement attribué à Laurent Marchès.

Plan de tènement, 2Z 662; 2Z 858 n° 10B.

- *Chazelle*

Chazelle doit être assimilé au Pujeau de Moncuq cité fréquemment dans les documents du XVI^e au XVIII^e siècle.

CZ1 :

Le plan cadastral signale un four situé sur une place vide, face à un hameau groupé, composé de trois bâtiments.

Parcelle : A 66
Coord. Lambert : X = 384
Y = 3279, 2

- *Darrigaud*

DR1 :

Le plan cadastral de 1818 montre un four situé en bordure du chemin qui sépare ce hameau de celui de Chazelle. Ce four est sur une place vide que bordent six maisons regroupées.

Parcelle: A 80
Coord. Lambert : X = 384, 1
Y = 3279

- *Farizeau*

Le tènement de Farizeau est situé au Sud de celui de Cadelon, de l'autre côté de l'ancien grand chemin royal de Bordeaux à Créon. Il comprend seize journaux, trente règes et six carreaux.

FZ1 :

1748 : Laurens Poujeaux afferme à Pierre Cournet (200), potier, pour cinq ans, toute icelle corps de logis consistant en quatre chambres, jardin, eyzines et droit de cuitte au four à poterie.

3E 37330, 6 février 1748.

Le plan de tènement et le cadastre de 1818 mentionnent un four:

Parcelle : A 741
 Coord. Lambert : X = 384, 4
 Y = 3280, 6

Ce four qui, dans les matrices cadastrales, est déclaré appartenant à Guillaume Durribaud (285) et consorts est situé dans une parcelle n° 25 du plan de tènement légendé ainsi : *Les mineurs Lestrilles, jardin, bâtiments et un four.*

FZ2 :

Ces mêmes documents, plan de tènement et plan cadastral, signalent un deuxième four:

Parcelle : A 754
 Coord. Lambert : X = 383, 5
 Y = 3280, 5

Ce four qui n'est attribué à personne dans les matrices cadastrales, car il est probablement détruit, est situé dans la parcelle n° 18 du plan de tènement qui appartient à la famille Durribaud. Ce four est placé dans un lieu dégagé au bord du chemin qui descend du village de Farizeau à la fontaine de Laurian.
 2Z 662.

FZ3 :

Le plan de tènement situe encore plus à l'ouest du village de Farizeau proprement dit, un troisième four. Le brouillon d'un autre plan ne signale pas ce four, mais nous apprend que les parcelles concernées ont appartenu au seigneur du Grand Verdus et qu'elles sont longées par un chemin qui va du village de Farizeau au moulin à vent du château du Verdus.
 2Z 662 et 2Z 858, n° 10B.

- Fau

Le nom de ce village est incertain car, le texte dans lequel il est mentionné, est par endroit difficilement lisible. Cependant, le fait qu'un potier ait porté ce patronyme tend à valider cette lecture. Par ailleurs, l'existence d'un tènement de Fau confirme cette identification sans permettre pour autant l'amalgame avec le village de Faures qui se situe à proximité.

FA1 :

1649 : Lors de l'inventaire des biens de Bernard Fau (855) et de sa femme Jeanne Laborie, un four à poterie est ainsi décrit : *et sur le fourc de poterie*

s'est trouvé un meschant chevron (lecture incertaine) sur lesquels s'est treuvé treize tables, telles quelles pour couvrir ledit fourc à poterie.
3E 10469, 14 octobre 1649.

- *Les Faures*

Le plan cadastral signale deux fours à Faures :

FU1 :

Parcelle : B 531
Coord. Lambert : X = 385, 3
Y = 3280, 5

FU2 :

Parcelle : B 536
Coord. Lambert : X = 385, 5
Y = 3280, 4

- *Gardes*

Le village de Gardes n'est pas localisé avec précision. Nous savons seulement que Blayet est compris dans le tènement de Gardes. Se confond-t-il avec un village bien connu par ailleurs ou même avec Blayet ? Nous ne pouvons l'affirmer mais c'est tout à fait possible.

GD1 :

1637 : Les biens de Jeannot Goumin et L. Tabour sont partagés entre Jean, Annet, Arnault et Pierre Goumin. Ce texte incomplet signale malgré tout *une place de four à poterie* située à Gardes.
3E 10469, avril 1637 ?

1756 : Jean et Catherine Descours, frère et sœur habitant Bordeaux, cohéritiers de Jean Descours et Françoise Goumin vendent à Jean Goumin jeune potier, *une maison planchée et une mazure de chambre atenant ensemble, la mazure d'un four à poterie, deux loupins de jardin au derrière de ladite maison.* La prise de possession a lieu le lendemain.
3E 37338, les 18 et 19 janvier 1756.

L'état du four attesté en 1756 tend à prouver qu'il est hors d'usage depuis déjà longtemps. Il est vraisemblable qu'il s'agit de celui qui est signalé en 1637 et qui serait échu à la famille Descours par leur mère Françoise

Goumin; c'est une hypothèse invérifiée. Quoiqu'il en soit, il est certain que l'existence du four évoqué en 1756 -s'il est vraiment question d'un deuxième site- remonte au XVII^e siècle.

GD2 :

1749 : Jean Lafeuille comme époux de Collombe Ribes et Simon Egreteau comme époux de Sécille Ribes faisant pour eux et leur beau frère Jean Ribes afferment à Mathieu Conseillan (180) et Pierre Sallaud (742), potiers tous les biens qu'ils ont à Gardes consistant en maison, *fourq à poterie, jardin, terre labourable, prés, bois jaugards pour cinq années.*

1749 : Les biens de Pierre de Ribes sont partagés entre ses enfants; *demeure néanmoins commun entre les parties que tant ledit four à cuire pain qui ledit fourq à cuire poterie de même que les eyzines et place vide.*

1782 : Dans le rôle de vingtième, Siméon Lafeuille détient un tiers de four et Elie Camaleyre deux tiers du même four qui vient de Pierre Deribes.
3E 37331, 13 et 15 décembre 1749; C 3052-1, 1782.

Il s'agit très probablement du même four dont un tiers est échu à Lafeuille (c'est la part de Collombe sa mère) et deux tiers à Camaleyre qui détient probablement les parts possédées auparavant par Jean et Sécille Ribes. Ces deux articles sont dans le rôle de vingtième, inscrits au cantonnement de Blayet ce qui tend à confirmer la localisation approximative proposée ci-dessus.

- *Guilhaumet*

GL1 :

1761 : Antoine Croisier, bourgeois de Bordeaux, afferme à Jean Goumin une maison située à Guilhaumet pour neuf ans. Goumin s'engage à construire un four à pots *au même lieu et endroit que l'ancien fourq était..* Ce texte permet d'identifier un premier four en ces lieux dont l'époque de fonctionnement peut être remontée sans aucun doute au XVII^e siècle.
3E 37343, 7 mars 1761.

GL2:

1761: Antoine Croisier, bourgeois de Bordeaux, afferme à Jean Goumin une maison située à Guilhaumet pour neuf ans. Goumin s'engage à construire un four à pots *au même lieu et endroit que l'ancien fourq était..*

Le cadastre de 1818 mentionne ce four:

Parcelle : E 828
 Coord. Lambert : X = 382, 1
 Y = 3278

- Jean d'Arnaud

JA1 :

1745 : Les biens de Guillaume Gillet (346) décédé en 1730, sont partagés entre ses deux fils Guillaume et Antoine (347 & 338), biens parmi lesquels se trouvent *un fourq à poterie, sols et eyzines qui resteront communs entre les deux partageants... comme aussy la fosse qui est au costé et au couchant de la grange dudit Basseterre restera commun pour l'utilité de toutes les parties.*

1749 : Guillaume Basseterre menuisier vend à Antoine Gillet (338) *une grange couverte de thuiles creux confrontant du côté du levant à la maison dudit acquéreur et il cède avec la grange tous les autres droits, entrées, issues, eyzines, droit de cuite au fourq à potrie et fourq à cuire pain...*

L'analyse des confins prouve qu'il s'agit d'un seul et même four. Enfin en 1782, Jean Gillet aîné (349), le premier fils de Antoine possède un demi-four, probablement ce four de Jean d'Arnaud. Nous ne savons pas à cette date à qui appartient l'autre moitié du four.

3E 37327, 29 juillet 1745; 3E 37331, 29 juillet 1745; C 3052-1, 1782.

Le cadastre de 1818 situe encore ce four à Jean d'Arnaud :

Parcelle : E 259
 Coord. Lambert : X = 381, 8
 Y = 3278, 4

JA2 :

1760 : Guillaume Basseterre, Raymond David et Hélie Camalleyre potier, reconnaissent tenir *toute icelles maisons en plusieurs chambres basses, greniers, grange, apand, fourq à cuire potrie de terre, eyzines, place vide...* Les confins situent ces maisons à l'Ouest du grand chemin du Tourne à la Bastide et au Sud du chemin de Sadirac à Port-Neuf. Ceci permet d'assimiler ce secteur de Jean d'Arnaud au village de Raymond David distant de quelques dizaines de mètres de celui de Jean d'Arnaud (JA1) proprement dit.

1768 : Raymond David (236), potier, afferme à Jean Gillet, potier également, *tout icelluy corps de bâtiment, composant une loge de potrie et fourq à potrie,*

jardin... Raymond David est fils de Joachim David décédé depuis de nombreuses années.

1782 : Jean Gillet, potier, possède un tiers de four à pots. Son article a été constitué à la suite d'achats faits à la veuve de Joachim David (227). Il est probable que ce four soit celui que Gillet a affermé en 1768.
3E 37342, 29 juin 1760; 3E 37350, 9 juillet 1768; C 3052-1, 1782.

Le cadastre de 1818 nomme ce lieu-dit Landot, il est également appelé Raymond David. On peut sans hésitation y voir le four acquis par Jean Gillet, les matrices cadastrales l'attribuant d'ailleurs à Antoine Gillet et consorts.

Parcelle : E 136
Coord. Lambert : X = 381, 85
Y = 3278, 2

- *Jehannot Videau*

Ce lieu-dit n'est pas situé avec certitude. En effet, ce toponyme que l'on trouve sous la forme énoncée ci-dessus, ou sous la forme *Janot* ou *Jeanot Vidault* ne se rencontre plus après le XVII^e siècle, même pour préciser le toponyme ancien d'un village. Les seuls éléments dont nous disposons sont les confins septentrionaux : *le chemin qui va et vient dudit Janot Vidault à Créon*, les noms de divers tenanciers ou acquéreurs des parcelles concernées, parmi lesquels on trouve en 1505 Bernicot Vidau, en 1520 Héliot David, en 1603 Peyrot Larquey, Pierre Vidau et Estienne Mandin, et surtout, le fait que ces biens relèvent du Collège Saint Raphaël de Bordeaux. La proximité avec le village de Bernicot Vidault semble très probable, soit aux environs du Farizeau actuel.

JV1 :

1623 : Anthoyne Penot (1019), marchand, Pey Larquey aussi marchand-potier, Simon Noguey (1021) potier, reconnaissent tenir diverses maisons qui confinent du côté du couchant *aux eyzines et chemin desdits Penot entre lesquelles eyzines et au niveau d'ycelluy sy voulait avoir un four à cuire ouvraige de poterie qui a esté démoly.*
G 943-1, 25 avril 1623; G 945, fol. 62; 2E 108, 21 avril 1623.

Ce four ne fonctionne plus en 1623, aussi, son existence doit pouvoir être remontée à la fin du XVI^e siècle au moins. Les diverses reconnaissances de 1505, 1520 et 1603 ne sont que rappelées et ne précisent donc pas le contenu des biens, en particulier l'existence ou non d'un four à pots.

- *La Croix*

Le village de La Croix s'est appelé également, Jardinnet. Il est situé en bordure du chemin qui vient de Créon et va à l'église de Sadirac, vers le midi, du Nord et de l'Ouest d'un chemin qui conduisait du château de Tustal à l'église de Sadirac. On peut raisonnablement localiser ce hameau à proximité de celui de Borde, ou La Borde, désigné par la carte de Belleyme et la carte IGN entre le château Tustal et la route Sadirac-Créon.

CX1 :

1744 : Jean et Jean David frères (224 & 226), potiers, règlent l'héritage de leurs parents Marie Binet et Simon David (238) potier, en laissant à Bernard (216) leur frère tout *un corps de batimens à poterie, jardin....*

1760 : Giraud David (218), fils de Bernard qui est décédé à cette date vend à Jean Lestrilles potier, *trois petites chambres basses... le tout fort délabré et en ruines, fourq à cuire pain, une mazure de fourq à poterie, jardin... La prise de possession insiste sur les murs tous crevassés, tous pourris et le four à pot hors d'état de pouvoir servir.*

1766 : Jean Lestrilles revend le tout à Jean-Baptiste de Lalanne, conseiller du roi, propriétaire du Château Tustal. L'état des lieux ne s'est pas amélioré; le vendeur se réservant même *toute la pierre, tuiles et autres matériaux qui composent tous les susdits batimens en terre en haut seulement.*

3E 37326, 1^o octobre 1744; 3E 37342, 26 juin 1760; 3E 37348, 17 novembre 1766.

Ce four fonctionnait certainement en 1744. Dans le cas contraire cela aurait été signalé dans la licitation. La ruine du four en 16 années ne peut s'expliquer par le seul arrêt du four, pendant plusieurs années. Il faut plutôt considérer que l'on a affaire à un four ancien qui serait en quelque sorte arrivé en fin de carrière après peut-être un siècle d'activité.

- *Lair ou Lart*

Aucune information n'a permis jusqu'à ce jour de localiser même approximativement ce hameau dans la paroisse de Sadirac.

LA1 :

1757 : Marc Coullon, chirurgien, au nom de sa femme Suzanne Gaston et de Elizabeth Gaston sa belle-sœur, afferme à Bertrand Durribaud potier *une maison, grange et autres batimens fourq à poterie, eyzines et dépendances*

pour cinq années de la même façon que Etienne Sansine en avait joui depuis 1736.

1764 : Pierre Cournet (200), potier, passe un accord de neuf ans pour les mêmes biens.

3E 37339, 8 juin 1757; 3E 37346, 23 mai 1764.

- La Porterie

PT1 :

1751 : Les biens de Pierre Sallaud (740) sont partagés entre ses deux fils Jean et Pierre (738 & 741) tous deux potiers. Parmi les biens énumérés on note *comme aussy la grange, fourq à poterie, fours à cuire pain et eyzines* demeurent en commun entre les deux copartageants.

1782 : Guillaume Sallaud (737), fils de Jean (738) et Anne Rives la veuve de Pierre Sallaud (741) possèdent chacun un demi four à pots correspondant aux parts des précédents.

3E 37332, 10 septembre 1751; C 3052-1, 1782.

Le cadastre de 1818 montre un four :

Parcelle : A 380

Coord. Lambert : X = 383, 2

Y = 3278, 35

Les matrices cadastrales attribuent ce four à Jean Sallaud et consorts.

- La Sansine

SS1

1753 : Arnaud Marchès, laboureur, afferme à Pierre Cournet (200) potier *un corps de batimens, consistant en plusieurs chambres granges et apend, chay, fourcq à poterie, jardin et terre labourable* pour une durée de cinq années.

1758 : Laurent Marchès, laboureur, afferme à nouveau à Pierre Cournet (200) les mêmes biens, y compris le four à pots mais pour neuf années.

1764 : Le partage des deux tiers des biens délaissés par Marie Sansine de Arnaud Marchès est effectué entre Bernard Sansine, tailleurs d'habits à Bordeaux, Pierre Baugard pour son fils Mathurin (117) et sa femme Laurence Sansine, décédée, d'une part, et Hélie Mazilliers comme époux de Izabeau

Sansine d'autre part. Parmi les biens partagés, on note *un fourq à poterie et les eyzines qui doivent rester en commun.*

1782 : Un nouvel article a été rédigé pour Raymond Sansine qui possède un tiers de four. Mathurin Baugard, bien qu'atteste a Calamiac dans ce rôle, est évidemment celui qui est mentionné dans le partage de 1764, il possède donc un tiers de four. Nous ne savons objectivement qui détient le dernier tiers de ce four.

3E 37335, 8 janvier 1753; 3E 37340, 27 mars 1758; 3E 37346, 14 janvier 1764; C 3052-1, 1782.

Le cadastre de 1818 ne situe à la Sansine un four :

Parcelle : C 470
Coord. Lambert : X = 385, 2
Y = 3279, 6

Il est déclaré en la possession de Bernard Sansine et consorts, il s'agit vraisemblablement de ce même four.

SS2:

1782: Le rôle de vingtième signale, toujours à la Sansine, les héritiers d'Héliès Sansine (750) et de Raymond Sansine (760) comme possesseurs d'un demi-four affermé à Pierre Liet (559); Pierre Sansine détient un quart de four; Pierre Châtellier (163) fils de Jean Châtellier et Cécile Sansine ont un quart de four.
C 3052-1, 1782.

Il a semblé souhaitable et acceptable de considérer qu'il existait un deuxième four à la Sansine, four qui aurait disparu au début du XIX^e siècle.

- *Laurent Videau*

Le mayne de Laurent Videau est attesté depuis 1554. Malgré l'ancienneté du patronyme et le nombre élevé de potiers qui ont porté ce nom, aucun four ou atelier n'y est attesté avant la fin du XVII^e siècle. Cependant, de fortes présomptions (notamment la densité des mentions autour de Lorient) permettent de supposer que des sites plus anciens ont existé. C'est au moins une hypothèse de travail à approfondir.

LV1 :

1732 : Laurent Rousseau (710), marchand, afferme à Arnaut Saubat et Géraud Liet (765 & 557), beau-père et gendre, potiers *tout y celui enclos consistant en maison, chay, grange, fourq à faire pottery, jardin* pour cinq années. Rousseau

afferme au nom de sa femme, Léonne Duribaud; les textes suivants le prouvent à l'évidence.

1742 : Léonne Duribaud, femme de L. Rousseau a laissé par son testament, tous ses biens à Jean et Bertrand Duribaud ses neveux, potiers, notamment *diverses maisons, chambres, grange, chay, eysines, jardin, fourcq à poterie, terres et vignes.*

1744 : Bertrand Duribaud pour lui et les enfants de son frère Jean, légataires testamentaire de Léonne Duribaud veuve en premières noces de Pierre Sivrac (792), potier, et femme au jour de son décès de L. Rousseau (710), conteste à Bernard David (216) le droit de cuite qu'il s'attribue au four à pots. Il exige que B. David laisse la grange proche du four, vide, et cesse de faire cuire la vaisselle au four. Le litige a dû se régler rapidement au profit de Duribaud car quelques mois plus tard Bernard David règle la succession de son père à la Croix et obtient la jouissance totale du four. (cf. supra, notice *La Croix*)

La sommation de Bertrand Duribaud nous apprend que Pierre Sivrac avait acheté ses biens et les droits dépendants, donc le four à poterie, à Anne Peyreyre femme de Pierre Baillon (21), le 18 janvier 1699, donnant ainsi la preuve de l'ancienneté des installations.

1747 : Bertrand Duribaud vend à Estienne Laville, potier, *tous droits raisons et actions même sa portion de droit de cuire au fourcq à poterie qui est dans ledit village.* Cette portion de four est égale précisément à un demi four, l'autre moitié étant en la possession des enfants de Jean Duribaud.

1771 : Bertrand Duribaud, comme héritier de Bertrand Duribaud, fils de Jean Duribaud, vend à Marie Dugua, veuve d'Estienne Rives *deux chambres de maison, l'une basse et planchée, non l'autre avec droit de chauffage au fourcq à poterie qui est dans ledit village.* L'analyse des confins prouve qu'il s'agit bien de la part de Jean Duribaud acquise après le partage de 1742 comprenant en plus des deux chambres, un demi four.

1771 : La même Marie Dugua achète, trois jours après, à Raimond Jullien comme époux d'Izabeau Laville, fille d'Estienne Laville, *deux chambres de maisons séparées avec droit de cuite au fourcq à poterie du dit village.*

3E 37324, 18 septembre 1742; 3E 37326, 31 juillet 1744; 3E 37329, 31 janvier 1747; 3E 37353, 8 et 11 janvier 1771.

Ainsi en 1771, Marie Dugua, veuve d'Estienne Rives, possède en totalité le four acheté en 1699 par Pierre Sivrac. Ces biens sont situés à l'Est du chemin qui conduit de Sadirac à Camarsac.

LV2 :

1755 : Jean David, potier, tuteur des enfants mineurs de son frère Bernard et de Marguerite Peyreyre également décédée, afferme à Raymond Reynaud, potier, tous les biens meubles et immeubles consistant en *corps de batimens composé de plusieurs chambres basses, fourcq à poterie, jardin, prés...* pour cinq ans et cinq récoltes.

1760 : Giraud David, potier, pour lui et ses frères et sœurs reconduit le fermage en faveur de Raymond Reynaud dans les mêmes conditions.

1767 : Giraud David vend à Estienne Rives *le restant de toute sa portion des biens immeubles et droits...* échues de feu Marguerite Peyreyre, sa mère comprenant entre autre plusieurs chambres de maison, chai, fournière, bradeuil, droit de cuite au fourcq à poterie, eyzines.

1767 : Jean David, cordonnier dans la paroisse Saint Eloy à Bordeaux vend à Estienne Rives sa part de biens provenant de sa mère Marguerite Peyreyre y compris le droit de cuite au fourcq à poterie.

1771 : Marie Dugua veuve d'Estienne Rives, potier, prend possession des biens qu'elle a acquis de Estienne David, charpentier de navire, divers bâtiments avec *le droit de cuite au fourcq à poterie et eyzines dudit*. Ces biens confinant à l'Est du chemin qui va du Carpe à Camarsac.

3E 37337, 6 janvier 1755; 3E 37340, 1^o février 1740; 3E 37349, 2 mai 1767; 3E 349, 2 décembre 1767; 3E 37353, 21 février 1771.

Le cadastre de 1818 signale un four appartenant a Raymond David et consorts.

Parcelle : A 830

Coord. Lambert : X = 385, 1

Y = 3280, 3

LV3 :

1782 : Le rôle de vingtième déclare Raymond et Laurent Jullien détenteur par moitié du même fourc C 3052-1, 1782.

Le cadastre de 1818 confirme la propriété de la famille de Jean Jullien et consorts.

Parcelle : A 875

Coord. Lambert : X = 385, 1

Y = 3280, 2

LV4:

1746: Elie Merigon et Jean Siron cèdent à Jean Lugon, potier, *les deux quatrièmes parties de toute icelle grande chambre servant de bradeuil, avec ses quatrièmes parties d'un petit chay au derrière vers le nord ... avec le droit de cuite au fourc a potrie et leur portion d'ayzines.*

1764 : Jean Larquey, voiturier, faisant pour sa femme Marie Siron et Jeanne Siron sa belle sœur, héritières de Bernard Siron, vend à Estienne Rives *une mauvaise grange majeure partie par terre a demi batie de pierres avec les eyzines qui sont audevant vieillis et un petit jardin et chénevrier au derrière et attenant à ladite grange... toute la part et portion qu'ils ont et pourroient prétendre au fourcq à poterie joignant les eyzines de la part du midy inclinant au couchant...*

3E 37328, 16 juillet 1746; 3E 37346, 12 janvier 1764.

Ces deux actes ont été rapprochés car il s'agit probablement du même four issu de la branche Siron. C'est bien un four différent des deux précédents, LV1 et LV2. Les confins signalent au Sud du chénevrier la maison des hoirs Laville et Duribaud. Dans les divers actes d'achat d'Estienne Rives et Marie Dugua il est fait allusion au chénevrier qui leur appartient au Nord des biens acquis aux familles Duribaud et Laville. Le four concerné ici se situe sur les eyzines au Nord de la grange soit à l'opposé des eyzines Duribaud, Laville, Dugua où se trouve le four venant de Léonne Duribaud. Nous constatons une nouvelle fois la volonté de concentration des fours et des divers droits de cuite par la famille Rives-Dugua.

LV5:

Ce four est signalé dans le cadastre de 1818 comme appartenant à Jean Pellé et consorts

Parcelle: A 855
Coord. Lambert : X = 385, 1
Y = 3280, 3

Un dernier four est mentionné encore par le cadastre de 1818:

Parcelle : A 861
Coord. Lambert : X = 385, 1
Y = 3280, 2

Il est la propriété de la famille de Jean Touyon et consorts. Il est difficile de savoir s'il s'agit en réalité des fours LV1 ou LV4 situés du même côté du chemin.

Il y a donc eu à Laurent Videau pendant le XVIII^e siècle au moins quatre fours différents et peut être cinq, même si les sources disponibles ne permettent pas de les attribuer tous avec certitude à une famille précise. L'une des raisons de cette confusion tient au fait que dès 1782, la veuve d'Estienne Rives, Marie Dugua ne détient plus aucune part; elle a probablement tout revendu.

- *Lorient*

Jusqu'à une date indéterminée, en tout cas durant l'époque moderne, le village de *Laurian* était entièrement situé au Nord du grand chemin royal Bordeaux-Créon. La modification du tracé vers le Nord provoqua le partage du village de chaque côté du nouveau grand chemin royal, tel qu'on le constate actuellement et sur la carte de Belleyme.

LR1:

1520 : Pey Vidau (1013) a reconnu tenir *tot acquet hostau, apentissat, casau, terra, vigna, prat et bosq... prou deu forn de las oullas que est en commun entre luy et Jehan Vidau son fray...* pour six sols six deniers de rente annuelle. G 945 et 2E 108, 25 mai 1520.

LR2 :

1734 : L'inventaire des biens de Simon Duribaud (303), potier, révèle la présence dans le village de Laurian d'un *fourcq à faire poterie* qui appartient à Duribaud. Aucun élément ne permet de situer ce four. 3E 37316, 7 mai 1734.

Parmi les deux fours mentionnés par le cadastre de 1818, il apparaît que celui qui est attribué à Jean Goumin et consorts est celui qui a appartenu à Simon Duribaud:

Parcelle : A 700
Coord. Lambert : X = 384, 7
Y = 3280, 75

LR3:

Le second four signale au début du XIX^e siècle est détenu par Laurent Bagnaud et consorts:

Parcelle : B 688
Coord. Lambert : X = 384, 8
Y = 3280, 6

- *Le Bourg*

Le Bourg de Sadirac est situé à proximité de l'église Saint-Martin, prieuré fondé par l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux et faisant fonction d'église paroissiale. Bien que le rôle de vingtième signale dans le cantonnement du bourg trois quart de four appartenant à Michel Duprat, il semble très improbable que ce four y soit réellement situé. Nous savons qu'un article du rôle dans le cantonnement particulier n'implique pas nécessairement que tous les biens cités y soient localisés (cf. volume I, IV^o partie). En l'absence de moyens de recoupement, il paraît prudent de s'abstenir, d'autant que le cadastre de 1818 n'y situe aucun four.

- *Le Casse*

Le village du Casse est composé de deux hameaux l'un, situé vers le sud portant le nom de *Le Casse*, l'autre, vers le nord, appelé *Camaleyre* ou *La Moune*

CS1 :

1711: Partage des biens de Jean Lestrilles et Marie Laffaye sa femme entre Pierre et Jean Lestrilles leur fils.

1734: Estienne, François et François Lestrilles, petits enfants de J.Lestrilles et Marie Laffaye, cèdent à Jean Lestrilles des biens situés à La Moune dont le four à pots évoqué dans l'acte de 1711.

1782: Inventaire après décès des biens délaissés par Jean Lestrilles fils de Jean et Marie Lugon; son frère Jean, avec lequel il travaillait depuis plusieurs années récupèrent l'ensemble des biens dont le four à pots.

1789: Inventaire après décès des biens de Jean Lestrilles comprenant toujours le four à pots.

XVIII^o siècle : Dans un petit cahier où est porté l'état des rentes attachées à la cure de Sadirac, on note *toute icelle maison consistant en plusieurs chambres, append, four à cuire pain et four à cuire poterie, jardin, terre labourable, le tout en un tenant..* Le reconnaissance ci-dessus est mentionnée parmi d'autres qui permettent de savoir que l'ensemble de ces biens dépendaient de la cure de Sadirac.

Archives privées de la famille Bourda: 4 juin 1708, 9 juin 1734, 21 octobre 1782, 30-31 juillet 1789; G 3144, Etat des rentes attachés à la cure de Sadirac, p. 13.

Le plan cadastral de 1818 le signale encore:

Parcelle : A 26
 Coord. Lambert : X = 383, 9
 Y = 3279, 4

Les matrices cadastrales l'attribuent à François Mauret.

CS2 :

1752 : Raymond Videau (819), potier, vend à Pierre Pineaut, bourgeois et marchand de Créon, *une petite place vide avec le droit de cuitte au fourcq à poterie, une maison d'une chambre.*

1756 : Pierre Pineaut de Créon vend à François et Laurent Ribeyrotte, tailleurs de pierre, un petit bourdieu, eyzines, avec le *droit de cuite au four à poterie.*

1772 : Jean Creymier (207), potier, comme époux de Margueritte Lestrilles vend à François Ribeyrotte, tailleur de pierre, deux chambres servant de bradeuil avec un jardin et un lopin de terre, *les dites chambres fort délabrées et menassant chute prochaine syl ny est pourvu d'une prompte réparation et un droit de cuite au four à poterie.*

3E 37334, 18 septembre 1752; 3E 37338, 10 juillet 1756; 3E 37354, 17 mars 1772.

Les divers confins prouvent que ces trois actes concernent le même four situé sur des eyzines bordées vers l'ouest par la maison acquise et revendue par Pineaut, et probablement au sud par la maison vendue par Jean Creymier. Les deux chambres confrontent à l'est le chemin qui descend du village vers le moulin du Bourry. Ce sont à chaque fois des droits de chauffage qui sont concédés et non la possession intégrale, tendant ainsi à prouver l'usage commun du four par divers habitants du village.

Le cadastre de 1818 signale toujours ce four:

Parcelle : A 380
 Coord. Lambert : X = 383, 7
 Y = 3279, 3

Il est attribué à Joseph Lestrilles et consorts.

- *Le Merle*

Le village du Merle est situé au Sud du chemin qui va de l'église de Sadirac à Créon.

ML1 :

1773 : Pierre Ribeyrotte (1002) fabricant de faïence passe un contrat portant sur la construction d'un *four à cuire fayencerie* de 6 pieds sur 5 de côté et huit pieds de hauteur, pour deux cent quarante livres. Le 2 novembre de la même année, Ribeyrotte paye le solde, car le contrat a été rempli et le four a bien fonctionné.

1782 : Pierre Ribeyrotte (1002), détient toujours un four à cuire faïencerie et bien que son article soit intégré au cantonnement de Calamiac et non à celui du Casse-au-Merle, on peut affirmer qu'il s'agit du même four.

3E 37355, 26 mars 1773.C 3052-1, 1782.

Le cadastre de 1818 situe face à la maison qui était celle du faïencier Ribeyrotte une construction que l'on doit identifier avec le four et des bâtiments annexes :

Parcelle : A 37
Coord. Lambert : X = 383, 5
 Y = 3279, 3

- *Le Menusey*

MN1 :

1740 : Michel Duprat (267), potier, habitant de la paroisse Saint-Caprais, vend à Guillaume Gillet (347) *toute icelle maison consistant en diverses chambres basses, fourcq à cuire poterie séparé de la maison le tout bâti de pierre et la maison couverte de tuiles creux...* La maison est située sur le chemin qui conduit de Piron à Port Neuf à l'Est, et un chemin de servitude du village à l'Ouest. Le four est situé dans un *lopin de terre et jardin* qui confronte vers l'Ouest au chemin Piron- Port-Neuf. Il est donc séparé de l'habitation par la route.

3E 37322, 13 juin 1740.

Parcelle : E 86
Coord. Lambert : X = 382, 1
 Y = 3278, 7

Ce four, situé à l'Est du chemin Piron-Port Neuf, est signalé démoli. Il s'agit probablement de celui que Guillaume Gillet a acheté en 1740, bien que les matrices l'attribuent à Martial Pellé.

MN2 :

1744 : François Foutaz, marchand-boucher, habitant Sadirac, au nom de sa femme Izabeau Arnaudin, veuve en première noce d'Arnaud Gillet (343), potier, et tutrice de Jean Gillet, son fils, afferme à Jean Piveteau (643), potier, deux chambres avec un jardin, un four à poterie, le tout situé à Sadirac, village de Menusey. Ce contrat passé pour une durée de cinq ans s'élève à vingt livres par an.

1749 : Jean Piveteau (643) afferme les mêmes biens pour une rente annuelle identique mais pour une durée de neuf ans.

1782 : Jean Gillet (348) possède un four venant de Arnaud Gillet : cela concerne probablement le même four.

3E 37326, 31 octobre 1744; 3E 37331, 6 décembre 1749; C 3052-1, 1782.

Parcelle: E 360
Coord. Lambert : X = 382, 2
Y = 3278, 9

Ce four est situé à l'Est de l'ancien chemin de servitude du village.

MN3:

Parcelle: E 86
coord. Lambert: X = 382,18
Y = 3278,9

Ce four, qui n'apparaît pas explicitement sur le plan cadastral et signalé par les matrices, légèrement postérieures.

- *Minguet*

Le village qui porte le nom de Minguet depuis du XVII^e siècle est appelé par Belleyme, Montion. Au XVII^e siècle, un village situé également au Nord du chemin de Sadirac-Créon était désigné sous le nom de *Minguet anciennement à La Tuilière* (cf. infra, articles Tuileries, T10).

MG1 :

Le cadastre de 1818 signale un four à pots à Minguet.

Parcelle : C 593

Coord. Lambert : X = 385, 4

Y = 3279, 2

Le four est complètement isolé au Sud de la route Sadirac-Créon alors que les bâtiments d'habitation et les ateliers sont regroupés au Nord de cette route.

- *Pelisse*

Le lieu-dit *Pelisse* se trouve au nord du chemin qui va de Lorient à Lignan en passant au nord du château du Grand-Verdus. Guillaume Hosten qui demeurait dans ce secteur aux environs de 1520 était surnommé *Pelisse*.

PL1 :

1636 : Pierre et Bienheureux Marsau (1014 & 1015) reconnaissent tenir à fief du collège Saint Raphaël de Bordeaux *une maison couverte de tuiles creux, jardin, fourcq à cuire poterie et sol, le tout en un tenant pour douze sols de rente annuelle.*

Cette reconnaissance a été précédée de plusieurs autres notamment en 1623 par Bienheureux Marsau, en 1605 par Bertrand de Lanta et en 1513 par Jean et Mathieu Hosten. Mais aucune indication ne permet de savoir si le four à pots était déjà en fonction. Pour autant, si cette structure *sticto sensu* n'était pas alors en fonction, il est très vraisemblable qu'elle fut précédée d'autres fours. Par ailleurs, les autres reconnaissances qui concernent ce lieu-dit en 1636 et 1643 ne mentionnent pas de four mais seulement des potiers : Bernard Barbère (1636), Louys Larquey, Pierre Dugerrau et Jean Larquey (1643), faisant de ce hameau, dès cette époque un village de potiers relativement important.

G 945, F° 54 V et F° 55; G 945, F° 54 V., 8 mars 1636.

1758 : Les héritiers de Pierre Larquey (487), potier et de Laurence Espiron, leur père et mère vendent par licitation, à Nicolas Larquey,(486), potier, habitant de Loupes, *tout iceux bâtiments consistant en plusieurs chambres, fourcq à poterie le tout en ruine et par terre le tout situé à la Giraud, autrement dit Pelisse.*

1772 : Les enfants de Nicolas Larquey (486) règlent la succession de leur père, Jean (483), potier, et Bernard laboureur, laissent à Mathieu (485), potier, leur frère *deux chambres et un petit loupin de terre, pour servir à décharge pour le fourcq à poterie, quy joint le susdit four (...) et une grange qui est au derrière des deux chambres avec le droit d'eyzines et susdit fourcq à poterie.*

1782: Mathieu Larquey détient un demi four.
3E 37340, 12 juin 1758; 3E 37354, 20 juillet 1772; C 3052-1.

Malgré la distance chronologique qui sépare les deux structures ainsi mentionnées, il est possible que l'on ait affaire à un même site; Pierre Larquey, évoqué dans le texte de 1758, est attesté depuis 1721 il est selon toute hypothèse le petit-fils de Louys Larquey mentionné en 1643.

PL2 :

1753 : Jean Lavergne (507), marchand-faïencier, que l'on connaît pour avoir loué une poterie à Piron (cf. infra, notice *Piron*), s'adresse à Jean Destang laboureur à Bonnetan, pour lui reprocher de lui avoir vendu *deux chambres de maison, petite grange en forme d'apend à suite au-devant d'ycelle (...) un jardin dans lequel il y a un fourcq à poterie...* alors que le tout était déjà affermé.

1754 : Jean Lavergne (507) qui semble avoir enfin pu disposer de son bien, s'aperçoit que le four qu'il a acheté à Destang et Marie Broussié sa femme *est hors d'estat à pouvoir servir pour la cuitte de vaisselle à potrie et qu'il se trouve obligé de le mettre en estat, pour son utilité et service et que même plusieurs années le susdit fourcq a esté abandonné.* En conclusion Lavergne annonce qu'il exigera le paiement des réparations.
3E 37335, 8 janvier 1753; 3E 37336, 29 avril 1754.

On peut supposer que ce four en si mauvais état au milieu du XVIII^e siècle est un four ancien dont l'activité remonte au XVII^e siècle.

-*Pichebin*

PB1 :

Le cadastre de 1818 révèle l'existence d'un four à Pichebin.

Parcelle : B 515
Coord. Lambert : X = 385
 Y = 3280, 6

- *Piron*

Le village de Piron situé a proximité du bourg se compose de plusieurs maisons, *Piron* proprement dit, *Le Gesta* et *Labadie*, la maison des Sarrazin honorée, selon la tradition, par Louis XIII revenant de Bordeaux où il venait

d'épouser l'infante Marie-Thérèse qui s'arrêta chez Sarrazin et lui accorda le privilège de faire graver une fleur de lys sur le mur de sa maison (Tardy, III, p.1424)

PR1 :

1734 : Simon Sarrazin (764) cède à Etienne Rives (ou Rivet) (692) une chambre avec four à pain, une pièce de terre labourable et confirme le droit de passage sur des biens dont Sarrazin a hérité de sa femme. Ce droit de passage donne accès à la place du four à poterie qui appartient à Sarrazin, place sur laquelle les deux parties construiront à frais communs, un four à pots auquel Sarrazin n'aura pas accès directement ou indirectement sauf *le bon gré du dit Rivet*. En contre partie Rivet délaisse à Sarrazin une pièce de terre de trois quart de journal et cinquante livres.

1735 : Estienne Rives (692) fait consigner par notaire le refus de Sarrazin (764) de prendre les cinquante livres qu'il lui propose et de désigner le lieu où le four pourrait être bâti. Un seul four est donc en fonction à cette date.

1752 : Simon Sarrazin (692) habitant Saint-Caprais somme Jean Lavergne (496), marchand-faiencier de quitter la boutique de poterie qu'il lui loue par accord verbal depuis le 1^o septembre 1751. Cette location porte sur *un corps de maison, jardin, boutique, fourcq à poterie ensemble, une garniture d'outils servant au métier de potier, moyennant cent cinquante livres par an*. Le non paiement du montant de la location a poussé Sarrazin à présenter cette sommation.

1752 : Le litige entre les deux parties est résolu par un accord laissant à Sarrazin les bâtiments inventoriés ci-dessus et un seul four. A ces biens s'ajoute une parcelle de terre jouxtant les fours vers le Sud, et la location est ramenée à cent vingt livres par an. Cet accord qui semble très favorable à Lavergne, reconnaît en fait que le contrat verbal prévoyait la jouissance de deux fours à poterie, et que la marchand-faiencier n'a pu en utiliser qu'un. Le deuxième four se trouve en fait au village voisin de Gesta et appartient à Bertrand Larrère, qui ne reconnaît pas à Sarrazin ou à un de ses locataires le droit de cuite à son four, d'où le procès précédemment évoqué.

1774 : Bernard Larquey (481) vend à Pierre Larère (494), potier *une grange avec le quart de four à poterie, ensemble, une petite pièce de terre labourable le tout situé à Piron*.

1782: Bernard Larquey détient un quart de four.

3E 10837, 4 janvier 1734; 3E 37317, 2 janvier 1735; 3E 37334, 10 et 16 janvier 1752; B 8596, 1745-1756; B 8597, 1755-1757; 3E 37356, 24 juin 1774; C 3052-1.

En résumé, il apparaît bien qu'il n'y a eu au village de Piron proprement dit qu'un seul four qui a appartenu au moins jusqu'en 1752 à la famille Sarrazin, d'abord installée à Sadirac puis à Saint-Caprais. Il ne semble pas que le four dont la construction était espéré par Estienne Rives ait été construit. Enfin, le fait qu'aucun Sarrazin ne possède de four ou de part de four en 1782, d'après le rôle de vingtième, permet de supposer que le quart de four vendu par Bernard Larquey concerne le four Sarrazin, acheté à une date inconnue par ce même Bernard Larquey.

Le cadastre de 1818 signale un deuxième four à Piron/Gesta.

Parcelle : E 558
 Coord. Lambert : X = 383, 3
 Y = 3279, 15

PR2 :

1752 : Simon Sarrazin (764), marchand, habitant de Saint-Caprais, demande à Raymond Larrère (496) potier, de laisser l'accès au four à poterie auquel il prétend depuis la vente faite en 1743 par Jean Maurin (585) en faveur de Sarrazin, portant sur divers biens et notamment le droit de cuite au four à poterie. Sarrazin présente la réclamation, poussé par le faïencier Jean Lavergne auquel il a loué une *boutique de poterie avec les droits de cuite*, dont celui-ci qui concerne ce four. Une semaine plus tard, Larrère répond que Sarrazin n'a aucun droit concernant ce four qu'il a fait construire lui-même.

Ces deux actes marquent en fait le début d'une procédure judiciaire qui va opposer Raymond Larrère et Simon Sarrazin à propos du droit de chauffe au four de Gesta. En 1755, Sarrazin est débouté par le juge de Créon et fait appel en vain entre 1755 et 1757.

3E 37334, 10 août 1752; 3E 37334, 8 mai 1755; B 8596, 1753-1756; B 8597, 1755-1757.

Le cadastre de 1818 situe un four disparu à cette date :

Parcelle : E 546
 Coord. Lambert : X = 382, 1
 Y = 3279, 3

La situation de ce groupe de maisons à l'Ouest du chemin qui va de Créon à Lignan en passant par l'église de Sadirac correspond aux confins des biens de Larrère qui font l'objet du procès de 1752-1757.

- Poupat

Le village de Poupat situé dans le nord de la paroisse, s'est appelé également le *Parsan de Grissan* et dépendait principalement du collège Saint-Raphaël de Bordeaux.

PP1 :

1623 : Divers tenanciers parmi lesquels on note Jean du Ribault, Pierre Sadirac, Pierre Creymier et André Seignouret, reconnaissent tenir *tout icelle pièce de jaugards tout en un tenant où ils soulaient avoir anciennement deux maisons et four à cuire marchandise de poterie de terre, dans laquelle pièce il y a encore le chemin, le tout scitué au Parsan, autrement au mayne de son Guilhem de Riu Cabas*. Cette grande parcelle de trente six journaux est limitée à l'Est par le ruisseau qui vient du Bedat et à l'Ouest par le chemin qui conduit de l'église de Sadirac au Pas de le Peyrot.

G 943, n° 2, 6 mai 1623; G 945, F° 59 V°.

Cette reconnaissance fait référence à d'autres reconnaissances portant sur les mêmes biens pour les années 1506 et 1518. Nous ne savons pas si toutes les maisons et le four existaient à cette époque. Quoiqu'il en soit il apparait que ce mayne de Guilhem de Riu Cabas était un hameau situé plus au Sud du village de Poupat actuel, abandonné depuis suffisamment longtemps en 1623 pour que tous les bâtiments aient disparus. Il est donc presque certain que le four était en activité dans la deuxième moitié du XVI^e siècle.

PP2 :

1736 : une reconnaissance féodale réunissant Peyronne Penot, mère de Bertrand Sadirac (731), héritier de feu Pierre Sadirac (734) et de Marie Moreau, Estienne Sadirac vigneron au Pout, Estienne Garsand, vigneron à Cursan, comme acquéreurs des héritiers de Jeanne Sadirac, reconnaissent tenir *icelle maison, eyzines, sol, fourcq à faire poterie, autre maison séparée de la susdite et une grange*. Il apparait dans l'inventaire détaillé de chaque bien, quinze parcelles au total, que le four à pots est déclaré *desdits Sadirac et Moreau, mère et fils*.

1764 : Pierre Sadirac, vigneron, habitant le Pout, au nom de ses frères et sœurs et pour lui-même, et comme héritiers de leur père Bertrand Sadirac (731), exige que Pierre Lauley démolisse l'appentis qu'il a fait construire *au devant le dit fourcq à poterie de la part du couchant*. Or les eyzines des maisons respectives et surtout celles du four qui est séparé des maisons, sont communes entre les héritiers Sadirac et P. Lauley, époux de Jeanne Rives.

3E 37318, 2 septembre 1736, 3E 37346, 27 mai 1764.

Il s'agit bien du même four attesté en 1736 qui est détenu en indivision à la suite de divers héritages par les deux parties. Il est très peu probable que le four soit en activité à cette date; la construction de cet appentis contre le four tend à le prouver et surtout P. Sadirac n'aurait certainement pas manqué de signaler le tort apporté par Lauley à l'usage du four. C'est surtout l'utilité des *eyzines* en tant que place vide qui lui importe; c'est une question de principe qui lui fait interdire la construction d'un bâtiment sur les places communes.

Parcelle : B 66
 Coord. Lambert : X = 385, 9
 Y = 3281, 1

Les matrices cadastrales attribuent ce four à Jean Lauley et consorts; c'est donc le four attesté en 1736 et 1764.

PP3 :

1736 : Trente deux personnes dont vingt deux habitant Sadirac reconnaissent tenir à fief *tout y celluy village consistant en plusieurs maisons grandes à planches le tout baty de pierres, torchis et collondrage, couverts de tuilles creux, fourcq à faire poterie, ayzines, jardins, terres labourables, vignes, bois taillis, preds, jaugards, pelones le tout en un tenant scitué dans la paroisse de Sadirac au lieu anciennement appelé à Grissan à présent au village de Poupat.* 3E 37318, 2 septembre 1736.

Il s'agit bien d'un deuxième four car les tenanciers cités auparavant ne sont pas concernés ici.

Parcelle : B 72
 Coord. Lambert : X = 385, 9
 Y = 3281

Les matrices cadastrales l'attribuent à Etienne Garceau. Il est assimilé par défaut au second four de Poupat.

- Pradas de Laurian

Ce hameau borde le vieux chemin royal Bordeaux-Créon vers le Nord et le chemin qui va de Laurent Videau à Camarsac à l'Est. Ce village est toujours très nettement distingué de Laurian.

PD1 :

1748 : Un litige qui opposait depuis plus de dix ans Jeanne Leyric veuve du potier Laurent Dominguey et les héritiers du potier Simon Duribaud (302) (grand-père du Simon Duribaud (303) dont on a inventorié les biens en 1734) est réglé en faveur de la famille Duribaud, qui a pu fournir les pièces

justificatives. Cette transaction porte sur *une mazure, une place vide, un chambre de maison, apend, portion de four à poterie, jardin au derrière et au bout de la mazure de la part du couchant.*

3E 37330, 20 décembre 1748.

Le cadastre de 1818 ne situe au Pradas qu'un seul four :

Parcelle : A 811
Coord. Lambert : X = 384, 9
 Y = 3280, 5

- *Rossignol*

Le village de Rossignol n'est pas connu actuellement. La proximité du grand chemin royal Bordeaux-Créon et d'autres confins permettent de le situer aux environs de l'actuel village des Faures sans plus d précision.

RS1 :

1742 : Jean Poujeau (649), potier, vend à Laurent Poujeau tailleur d'habits *deux chambres de maison au village de Rossignol, deux chambres fort délabrées confrontant du levant aux eyzines communes dudit lieu et fourcq à poterie qui demeure compris pour une tierce partie seulement dans la présente vente.* Ces biens joignent ceux de Pierre Montestieu et Pierre Estudie.

1754 : Arnaud d'Estudie et Jean Mauret, époux de Marie Montestieu cèdent à Arnaud Reynaud (660), potier, époux de Marie Estudie *divers bâtimens, fourcq à poterie, eyzines, jardin, terre labourable, vignes et jaugards.* Cette cession règle les problèmes liés à la succession de Catherine David la mère de Arnaud et Marie Estudie.

3E 37324, 3 mai 1742; 3E 37336, 9 décembre 1754.

La proximité des biens acquis par Laurent Poujeau avec ceux qui appartiennent aux familles Estudie et Montestieu, nous amène à penser que nous avons affaire à un four détenu par plusieurs copropriétaires.

- *Ruzat*

Le village appelé aujourd'hui Rusat, portait au XVIII^e siècle le nom d'une des familles de potiers parmi les plus connues : Goumin. C'est sous ce nom qu'est signalé ce village dans la carte de Belleyme.

RZ1 :

1657 : Annet Goumin, laboureur, habitant Cameyrac, baille à ferme à Mathurin Goumin (402) et Pierre Mansot, tous deux potiers, divers bâtiments et leurs terres pour une durée de cinq ans. Les nouveaux preneurs s'engagent à *bastir un four à potrie dans les fonds dudit Annet, de la grandeur de huit charges.*

3E 10477, 27 juin 1657.

Nous ne connaissons pas les descendants de Annet Goumin, il est donc impossible de vouloir assimiler les fours connus au siècle suivant avec celui-ci. Il ne fait guère de doute que les deux fermiers ont tenu leur engagement; étant potiers tous deux, ils avaient tout intérêt à faire construire le four le plus rapidement possible.

RZ2 :

1748 : Bernard Goumin, potier, afferme à Pierre Bordeau, potier, *trois chambres de maison tout en un tenant avec un carreau de jardin* joignant le four à poterie des héritiers de Pierre Goumin dit *Touai*.

1766 : Jeanne Duluguat veuve de Jean Ameau et Pierre Ameau, vigneron vendent à Jean Goumin, vigneron, *deux petites chambres de maison fort délabrées et en ruines (...)* avec le droit de *cuitte au fourcq à potrie qui est près des dites chambres*. Les chambres joignent au Nord le jardin de Bernard Goumin et, à l'Est, à l'Ouest, et en partie au Nord, les biens de Jean Drouillard.

3E 37330, 21 mars 1748; 3E 37348, 20 mars 1766.

Ces deux textes ont été rapprochés car ils se rapportent très vraisemblablement au même four, c'est-à-dire à celui qui appartient aux héritiers de Pierre Goumin dit *Touai* en 1748. Nous savons que la fille de Pierre Goumin dit *Touai* et de Marguerite Ameau a épousé en 1747 Jean Drouillard. Il se peut fort bien que les héritiers de Pierre Goumin soit d'un côté, Jean Drouillard, comme époux de Marie Goumin, et de l'autre, les héritiers de Marguerite Ameau. Si l'on pense que l'héritage est issu de la branche Ameau et non Goumin, alors cette hypothèse devient plausible; celle-ci est enfin confirmée par la proximité du jardin de Bernard Goumin, qui correspondrait au jardin affermé par P. Bordeau joignant le four à pots des hoirs de Pierre Goumin.

RZ3 :

1752 : Guillaume Gillet (347) comme acquéreur de Raymond et Jeanne Goumin et Antoine Gillet (338) ont en commun des biens, dont un four situé au village de Goumin, se répartissant en deux parts inégales : un quart

appartient à Antoine et une moitié et un quart à Guillaume. Après licitation, Guillaume rachète le tout pour cent dix huit livres. La prise de possession qui a lieu le même jour énumère ainsi les biens concernés : *deux chambres basses une desquelles est planchée, non l'autre, une grange séparée, fourcq à poterie, jardin, le tout en un tenant*. L'état des lieux signale que *le fourcq à poterie est en désordre, la muraille toute crevassée, de même que la voute d'icelluy, ne pouvant servir à la cuite qu'au moyen d'une grande réparation n'ayant pour couverture que vingt mauvaises planches de sapin*.

1753 : Guillaume Gillet (347) afferme à Jean Goumin *deux chambres de maison, grange, fourcq à poterie, jardin et bois* pour sept ans. G. Gillet s'engage à faire les réparations au four à pots dans la première année.

1760 : Guillaume Gillet (347) vend à Estienne Goumin (372) tous les biens cités ci-dessus avec deux pièces de bois taillis à La Palanque et un lopin de bois.

3E 37334, 7 septembre 1752; 3E 37335, 14 septembre 1753; 3E 37342, 24 décembre 1760.

L'identification de ce four à travers ces trois actes ne fait aucun doute. Le délabrement constaté au milieu du XVIII^e siècle tendrait à montrer l'ancienneté du four que l'on pourrait faire remonter au XVII^e siècle. Dans un tout autre domaine, le G. Gillet qui récupère ce four par licitation en 1752 et qui le revend en 1760 est probablement celui qui vit au Menusey.

Les matrices cadastrales attribuent à Etienne Goumin père les deux fours ci-dessous de sorte qu'il est délicat de vouloir reconnaître plutôt dans l'un que dans l'autre le four RZ3:

Parcelle : E 790
Coord. Lambert : X = 382, 95
Y = 3278, 4

Parcelle : E 762
Coord. Lambert : X = 382, 9
Y = 3278, 4

Le second four doit être assimilé à l'un des autres fours connus, RZ2 ou RZ4.

RZ4 :

1772 : Elie Camaleyre vend à Jean et Jean Goumin trois pièces de terre pour servir au passage de l'écoulement des eaux depuis le village jusqu'au pré des frères Goumin. Ces parcelles sont situées devant le four à poterie de Camaleyre.

3E 37354, 27 mars 1772.

RZ5:

Le plan et les matrices cadastrales signalent encore deux autres fours dont l'un au moins doit se confondre avec l'un des autres fours connus, RZ2, RZ4 et le second (?) constituant un cinquième four, RZ5:

Parcelle : E 784
 Coord. Lambert : X = 382, 95
 Y = 3278, 4

Les matrices l'attribuent à Goumin frères et consorts.

Parcelle : E 770
 Coord. Lambert : X = 382, 85
 Y = 3278, 45

Les matrices cadastrales l'attribuent à Jean Lalanne et consorts.

- *Sahuc*

Le village de Sahuc est situé au bord de la route Sadirac-Créon à l'intersection du chemin qui dessert les villages de Merle, Chaselle et Darrigaud. Le cadastre de 1818 signale un four, reconnu formellement par les matrices. Ce four est, en effet, soit intégré dans un bâtiment rectangulaire ou protégé sous une halle, empêchant toute identification simple à partir du plan, soit un four de plan rectangulaire. En l'absence de vestiges archéologiques il est difficile de trancher:

SH1 :

Parcelle : A 15
 Coord. Lambert : X = 383, 8
 Y = 3279, 5

- *Sauzeau*

Chardiot appartient à la juridiction de Calamiac. Ce village s'est appelé par la suite Saizeau, sur la carte de Belleyme; ou Sauzeau qui est le nom d'un potier qui vécut là au milieu du XVIII^e siècle. ce lieu-dit doit être identifié aujourd'hui avec celui de Balaude.

SZ1 :

1753 : Pétronille Hautefaye veuve de Raymond Sauzeau (772), potier, afferme à Simon Neau (600), pour sept ans *toute icelle corps de batimens, fourq à*

poterie, jardin, terre labourable, pré, vigne, jaugard et bois. Ces biens ne sont pas situés avec précision dans ce contrat, mais le testament de Sauzeau établi le 21 novembre 1752, nous apprend que Sauzeau vit à Chardiot où il est probablement mort quelques mois plus tard.

1762 : Pierre Mérigon, jardinier, vend à Simon Neau (600), potier, *une chambre de maison avec un apend... avec le droit de cuite au fourq à potrie et four à pain.* Parmi les confins énumérés on trouve les bâtiments des hoirs de Jean Sauzeau.

Le brouillon d'un plan de tènement du XVIII^e siècle montre une parcelle ainsi légendée : *four, maison, Sauzeau, Mantos et Gas.* Le four est représenté par un petit rectangle situé au bord du chemin qui va de Créon à l'église de Sadirac.

3E 37334, 21 novembre 1752; 3E 37335, 12 août 1753; 3E 37334, 29 novembre 1762; plan de tènement 2Z 859, n° 9.

- Siron

Le village de Siron, situé au Nord de Laurian, dépend du fief de M. de Sentout, seigneur de la chapelle fondée dans l'église de Sadirac par Grimaut de la Jonqueira.

SR1 :

1760 : Bertrand Duribaud (279) au nom de sa femme Léonne Poumeyreau et pour régler la succession de Bernard et Vital Carreyre et de Jeanne Drillolet leur mère, vend à Jean Duribaud, potier, *une petite chambre de maison fort délabrée et en ruines, menassant chute prochaine... avec le droit de cuite au fourcq à poterie.*

Dans un plan des biens dépendants de la chapelle de Grimaud de la Jonqueira à Siron, on note dans le triangle formé par les routes de Laurian à Camarsac et de Laurian à Pey Marsau cette légende : *Trench, four, Vigouroux, Siron, Sadirac, maisons, Pierre Teycheney, Jean Gillet, François Intrants, Nicolas Roy, François et Guillaume Duribaud, frères potiers.*

3E 37342, 29 janvier 1760; 2Z 858, 9°.

- Thiulet

La forme ancienne de Thiulet (ou Tiulet) pourrait être Teulet, telle qu'elle apparaît sur la carte de Belleyme, ce qui en ferait un toponyme faisant référence à une ancienne tuilerie inconnue par ailleurs.

TL1 :

1769 : Pétronille Lalie veuve du potier Arnaud Reynaud (658) et Pierre Reynaud (675) vendent à Jean Goumin jeune, potier, *toute icelle grande maison planchée, avec un fourcq à cuire pain, chay, jardin et portion de fourcq à potrie.*

TL2 :

1774 : Guillaume Desbats, matelot, Estienne Desbats, charpentier de marine, habitant Bordeaux, Pierre Viot comme époux de Catherine Desbats vendent à Raymond David (235) *certaines batimens consistant en deux chambres avec mazure d'autre chambre avec mazure de fourc à potrie et jardin atenant.*
3E 37350, 7 février 1769; 3E 37356, 28 mai 1774.

Le cadastre de 1818 mentionne :

Parcelle : B 651
Coord. Lambert : X = 385, 22
 Y = 3280, 82

Les matrices cadastrales attribuent ce four à Raymond David et consorts. Il s'agirait donc bien du four attesté au XVIII^e siècle. La localisation à l'Ouest du chemin de servitude correspond aux confins énoncés dans les actes de 1769 et 1774.

Les confins qui situent ces deux acquisitions prouvent que ces divers biens, au moins les chambres de maison, sont mitoyens. Il n'y a aucune allusion aux eyzines du four, ni au four lui-même permettant de situer les bâtiments par rapport aux zones de travail et le (ou les) four (s) partiellement vendu (s). On peut en effet se poser la question suivante : ces deux actes de vente concernent-ils un ou deux fours ? La proximité des lieux d'habitation n'implique pas nécessairement l'usage du même four. Nous disposons en fait d'arguments amenant à des conclusions opposées. Le contrat de 1774 concerne un four qui est en ruine ce que n'est pas le four vendu en 1769. Il est difficile de croire qu'en cinq ans le four s'est détérioré jusqu'à devenir une mazure. Ce seraient donc les parts de deux fours différents qui seraient vendues. Mais dans le rôle de vingtième de 1782, nous apprenons que Jeanne Camaleyre, veuve de Jean Goumin, dispose de trois quart de four, son article du rôle résultant de la disparition de celui de Arnaud Reynaud. Dans le même temps Raymond David détient un four qui lui vient probablement de son père Martial David, potier, attesté à Thiulet, plus un quart d'autre four. Dans le cantonnement de Thiulet et Signoret, en plus des deux articles précédents, seuls les frères Barbère, attestés à Signoret, et les frères de Guillaume Poumeyreau, Poumeyreau étant attesté à Médoquin, possèdent respectivement un four et un demi-four. Il paraît tout à fait logique de

rapprocher les trois quart de four de la veuve Goumin et le quart de four de R. David et de conclure que les textes précédents concernent le même four.

- *Thoumet*

Ce village attesté en 1584 était également appelé *Le Merle*. Par ailleurs en 1512 est attesté le village des *Torneys*, appelé autrement *Lou Marl*. Il est situé à proximité du chemin qui va de Lignan à Créon ce qui le situe aux environs du village de Pelisse connu par ailleurs (cf. supra, notice *Pelisse*). Enfin, au XVIII^e siècle, un village désigné *aux Toumeys* est signalé au Nord du Nouveau Grand Chemin Royal sur un plan sommaire (Z 858-10-a). Il a donc paru concevable de rapprocher cet ensemble de mentions en un seul sites et de retenir la dernière appellation, *Thoumet*, pour désigner ce lieu où rien n'est aujourd'hui conservé.

TH1 :

1512 : Guilhem Hosten *lou veil* reconnaît tenir à fief de Aymar de Malleville, conseiller du roi au parlement de Bordeaux *tota acguda maison, courtieu ab lo forn à cuire oulat et sa plasse ab totar treillat et vigneu qui son autout...* pour vingt trois livres tournois de rente annuelle et deux deniers d'esporle. 2E 108; G 943-2, 17 mai 1512.

Il est possible que ce four, dont Guilhem Hosten est le seul tenancier, existe depuis la fin du siècle précédent.

TH2 :

1657 : Les biens de Marguerite Larquey, veuve de Bertrand Chiron (1016) sont partagés entre ses enfants. Il revient à François Chiron *:la moitié dudit fourcq à poterie pour faire cuire sa poterie, et la moitié de toutes les cendres et terrailhs...* A la même date, Jeanne Chiron délaisse à François Chiron sa part de four et ses terres labourables évaluées à cent soixante livres. 3E 10477, 26 juillet 1657.

TH3 :

1662 : Pierre Peireire et François Mandin (1022) se partagent des biens situés au Thoumet. Dans le lot que reçoit François Mandin se trouvent *une chambre de maison et un apant, une autre chambre et autre apant, jardin et four à poterie, le tout en un tenant*. 3E 10482, 19 mars 1662.

Il s'agit de deux fours différents situés à peu de distance l'un de l'autre. Nous ne savons si leur utilisation s'est poursuivie au-delà du XVII^e siècle puisqu'il est impossible de les assimiler à ceux connus par ailleurs, ni de

suivre les propriétaires et leur descendance. Les noms de Mandin et de Chiron ne sont pas connus au XVIII^e siècle.

- *Trench des Mourans*

Le Trench des Mourans (ou Maurans) était situé près de la *chapelle de Laurian* à proximité du chemin allant de Camarsac à Laurent-Videau, dans la portion située au nord du chemin Créon-Bordeaux. Ce lieu est également appelé au début du XVI^e siècle *au Parsan*.

TM1 :

1520 : Héliot David (934) reconnaît tenir à fief *tot acquet hostau terre et vigne lou tout en ung tenent et lou forn (...) plus tot acquet apentis qui est aquemedis de prou ensemble lou forn d'oulat qui est per nou (...) entre ledit acquet et Pey deu boscq...* Le même jour Pey du Boscq fait une reconnaissance analogue : *maison, saillida, appentis, terra et vigne pratz et lou forn à cuire las oulas...* Ce four à pots est en commun entre H. David et P. deu Bosc.

TM2-TM3-TM4 :

1623 : Pierre David, Adrien Peireire tous deux potiers faisant pour Alexandre Peireire son père, et pour Andrieu Mathias Carreire, Arnaud David et consorts, héritiers de Pierre David reconnaissent tenir à fief : *deux maisons, appens, un four à cuire poterie de terre, entrées, issues, jardin...*

Ce texte rappelle la reconnaissance faite par Jehan David, Pey Dubosc, Héliot David et Arnaud David faite en 1507, reconnaissance comprenant un four peut-être à pots (?).

1640 : Pierre et Colin David (840), Arnaud Peyreyre, Pierre Carrière, Jean Lagrange (1024), tous marchands-potiers, et Naudine Vigouroux reconnaissent tenir à fief : *deux maisons, appends et contre-appends, bastis partie de pierres et l'autre partie de torchis couvertes de thuiiles creux, trois fours à poterie, jardin, terres labourables et vignes, le tout en un tenant.* Cette reconnaissance rappelle les textes précédents des années 1504, 1507, 1520 et 1623 mentionnés.

2E 108, 25 mai 1520; G 943 n° 2, 25 mai 1520, 6 mai 1623; G 945, fol. 55 v°, 20 avril 1640.

Il apparaît donc que le Trench des Mourans a été, dès le début du XVI^e siècle, un village de potiers dont le four à l'origine était tenu en commun. Il est intéressant de noter que dans le même hameau le nombre de fours est passé de un à trois entre 1623 et 1640. Nous ne possédons hélas aucune autre source permettant de savoir ce que sont devenus ces fours au XVIII^e siècle. Le

seul village que l'on pourrait rapprocher de ce lieu qui dépendait du séminaire Saint Raphaël, est celui de Pichebin mais faute de moyen recoupement de toutes ces informations il est impossible d'assimiler les deux hameaux.

- TUILERIES DE SADIRAC:

Le toponyme *Tuilerie*, (*Teuleyra*, *Teuleyras*), se rencontre très souvent dans les textes, du XIII^e siècle au XVIII^e siècle. Il est malheureusement très difficile de s'y retrouver et de situer avec précision tous les lieux-dits dont il est question. Aussi il a été décidé de regrouper les différents textes faisant allusion directement ou indirectement à des tuileries, par ordre d'ancienneté, en proposant, quand cela est possible une localisation approximative dans la paroisse.

T1 :

1245 : P. Guiscard de l'abbaye Sainte Croix baille à cens à W. de Bessan une pièce de bois et une pièce de terre situées au *loc apperat au bos en Brunon enter bos Birau de la Barrera d'une part et la terra gaucem Arresinheu doutre cocacat*. Le preneur devra de la tuile qui sera faite dans les biens acensés, en plus des dix sols de cens annuels.

H 409, 13-24 juin 1245.

1348 : Reconnaissance féodale par Guilhem Arros, Guilhem Dubos, Pey Bourgoulh, Ramon Austen en faveur de l'abbaye de Sainte Croix, pour *un trens de terre et de jaugar et les tuilheries qui y sont dedans situées en la paroisse de Sadirac lieu appelé à la Tuilhère*. Ce trench confronte un chemin qui vient de *l'estatge de Vidau de la Bareyre*.

H 913, fol. 9 r^o et v^o 9, juillet 1348, transcription du XVIII^e siècle; H 617-8.

1411 : Reconnaissance par Pey Beguey le vieux, Guilhem et autre Guilhem de Lespau et Jehan Riucabat en faveur de l'abbaye de Sainte Croix *d'un trens de terre, jaugar, bois, segues, buissons avec une tuilerie qui est au dedans, située en ladite paroisse au lieu appelé à les teulleyres de la Barreyre*. Ces biens confrontent d'une part le chemin qui passe devant l'estatge de Videau de la Barreyre et, d'autre part, au chemin qui va de *Loppa vers Linhan*. La reconnaissance précise que parmi les biens qui reviennent à Jehan de Riucabat certains confrontent à la terre et *teuleyre* de Pey Béguey qui fut à Guilhem Arros.

H 913, fol. 4, v^o, 22 septembre 1411, transcription du XVIII^e siècle; H 617-9.

1445 : Reconnaissance par Ramon Bonneu en faveur de l'abbaye de Sainte Croix *d'un mayne tuillerie et four situés en la paroisse de sadirac lieu appelé*

à la tuilerie qui fut de *Pey Beguey*. Ces biens confrontent les chemins royaux et les biens de Guilhem de Lespau.

H 913, fol. 5, 17 mai 1445, transcription du XVIII^e siècle; H 617-11.

Cette série de textes concerne un même lieu-dit, dépendant de l'abbaye de Sainte Croix qui s'est appelé *au bos de Brunon* puis la *Tuilhère près de l'estatge de Videau de la Barreyra*, enfin la *Teuleyre de la Barreyra*. Au XV^e siècle, le toponyme s'est modifié pour devenir le *Teuleyre de Pey Beguey*. La seule indication géographique qui doit permettre de situer cet endroit est le chemin royal qui va de Lignan à Loupes. Nous nous trouvons donc au Nord-Ouest de la paroisse et la seule route qui pourrait être assimilée à celle qui est citée ici, est celle qui passe au Sud du Château du Grand-Verdus. Il ne semble pas pour autant possible de rapprocher les tuileries qui se sont succédés dans ces lieux de 1245 à 1445 au moins, avec la *Teuleyre* signalée par Belleyme et conservée aujourd'hui encore dans la micro-toponymie de la paroisse car les informations sont insuffisantes; la proximité géographique n'est pas nécessairement synonyme de superposition.

T2 :

1258-1258 : R. Dendinas, paroissien de Sadirac, donne à l'église Sainte Croix de Bordeaux, une prairie située au Pas de la Riu près du chemin qui conduit du moulin de la taulère à l'église.

H 639, F^o 13 v^o, n^o 55, 27 janvier 1258-9; A.H.G., XXVII, p. 192.

1282 : ce même lieu-dit est cité lors de la vente d'une terre située au Pas de la Riu. Il est ainsi localisé *vert lo mollier de la teuleyra entre lo médis a riu de la teuleyra d'una part e la riu velli d'otra part de lune deu camin comunau qui va a la teuleyra qui a de la deyta gleysia sancta croys*.

H 618-4, 13 juillet 1282.

1604 : Faute de paiement des cens, rentes et autres droits et devoirs seigneuriaux dus à Arnaud Barriac par les héritiers de Bernard Godefeye, une pièce de terre est soumise à la saisie féodale. Cette terre est située au lieu appelé au *Padouen du moulin de jacquet, autrement aux tuileries*.

A.H.G., p. 493, 13 avril 1604.

1770-1780 ? : Un plan sommaire des propriétés foncières de l'abbaye de Sainte Croix dans la paroisse de Sadirac signale le moulin de Jacquet, autrement moulin Chaperon, autrefois moulin de la Teuleyre. Ce moulin Chaperon, de Chaperon de Terrefort son propriétaire, est situé sur le Pimpine à l'Est du chemin qui vient du village du Casse; il doit être identifié sans aucune hésitation avec le moulin du Bourry. Ce plan n'est pas daté avec précision. Mais l'appartenance du moulin au sieur Chaperon de Terrefort et le nom de Jean Gilet, potier à Menusey écrit dans un coin du plan permet de proposer le XVIII^e siècle et plus précisément les années 1770-1780.

H 1044, 26, XVIII^e siècle.

Le moulin de la teuleyre est donc attesté dès 1258-59 et cette teuleyre, proche du moulin, appartient à l'église de Sainte Croix d'après le texte de 1282. Il ne semble pas exagéré, malgré le décalage chronologique d'assimiler le moulin de Jacquet au moulin de la Teuleyre de l'époque moderne, au site mentionné au XIII^e siècle. L'activité de cette tuilerie est certaine en 1258-59 et 1282. On peut, de même, supposer que le fonctionnement des tuileries en 1604 est effectif, sur un site proche et dans un, ou des ateliers structurellement différents de ceux du XIII^e siècle. Par contre il n'y a probablement plus de tuileries au XVIII^e siècle, puisque le toponyme qui est encore connu à cette époque n'est plus usité. La permanence du toponyme du Moyen Age au XVII^e siècle contribue à confirmer l'hypothèse de la continuité de l'artisanat dans ce lieu, et sa disparition totale au XVIII^e siècle, tend à accréditer l'abandon des ateliers, probablement à la fin du XVII^e siècle.

T3 :

1511 : Pey et Grimaud Vidau passent un bail à fezandure avec Johan Sallant dit Lauzeau *tot acquera teuleyra et son fora per far la taule quy a present et endesert... en lo parsan de Calamyac au loc apperat à la teuleyra de Jehan Vidau...* Les confins situent les biens dans les padouens de Sadirac : *confrontant contre le padouen de Sadirac per los dos coustatz et los dos captz.* 3E 2688, 4 décembre 1511.

Cette tuilerie de Jehan Videau qui se trouve en mauvais état à cette date, hors usage, devait être en activité au début du XVI^e siècle voire dès la fin du XV^e siècle.

T4 :

1522-23 : *un mayne de las teuleyras* est mentionné dans un contrat, à proximité du chemin commun par lequel on va et vient de l'église de Sadirac à Laurian et du chemin qui va de la maison de Peyrot Cysleau au padouen de Sadirac. 3E 2688, 25 janvier 1522-23.

La localisation de ce mayne est incertaine. En effet, le chemin de l'église de Sadirac-Laurian désigne en général la portion qui se situe au Nord de la route Créon-Sadirac. Dans le cas contraire la formule *de Calamiac (ou de Carpe) à Laurian* est en général préférée. Le deuxième chemin désigné nous ramène plutôt vers le parsan de Calamiac où sont situés les padouens de Sadirac. Il est effectivement hasardeux de faire un choix à tout prix. Je ne le ferai donc pas.

T5 :

1531-32 : à l'occasion d'un échange, François Challart, laboureur de Saint-Laurent-du-Bois, reçoit une maison et une grange situées dans la paroisse de Sadirac au lieu appelé Teuleyre. Ces biens confinent du Sud au chemin qui va de l'église de Sadirac à Port-Neuf, du Nord à la terre et au bois de noble homme Arnaud Bonneau, seigneur de Verdus, du couchant à la terre de Jehan Bailhe, un fossé entre les deux, et de l'Est à la *tiblerie du dit Bonneau*, le chemin entre les deux. Il est probable que cette *tiblerie* est à l'origine du toponyme, il semble d'autre part que le dit Bonneau soit le seigneur du Verdus.

3E 2689, 4 février 1531-32.

La seule référence solide dont nous disposons est ce chemin bien connu de Sadirac à Port-Neuf.

T6 :

1532 : Pey Bonneau clerc de la paroisse de Sadirac agissant au nom de l'œuvre de l'église de Sadirac baille à Jacques Coroneau divers biens en terre et jaugards. Certains sont situés à Calamiac confrontant la terre de Jacques Coroneau, le padouen et le chemin qui va de l'église de Sadirac à Créon, d'autres au lieu-dit La Labeyra compris entre le padouen et *la maison et forn de la teuleyra de deyt Coroneau*. Nous nous trouvons donc très probablement au parsan de Calamiac.

3E 2689, 25 novembre 1532.

T7 :

1562 et 1565 : Jehan de Lavergne, tuilier de la paroisse de Sadirac afferme d'abord à Jehan Dynnau puis à Arnault Gaigart, natif de Cambes *une tiberie, halles, four pour faire tibles* au lieu appelé à la Tibleyre.

3E 8840, F° 93, v°, 15 février 1562; F° 193, décembre 1565.

Nous ne possédons aucun élément permettant de situer même approximativement cette tuilerie.

1570 et 1573 : Jehan Bonneau, marchand, habitant Sadirac, afferme à Martin de Hauraugueren et Jehan Grancye, respectivement du Tourne et de Cambes, puis à Bertrand Faure de Cambes, tous trois tuiliers *une tiberie avec sa halle et son four* située à la Tiblerie dans le premier texte, et au Padouen dans le deuxième contrat.

3E 8840, F° 263, v°, 1570; 3E 8846, F° 73, 1573.

Il s'agit bien dans les deux cas du même Jehan Bonneau, donc probablement de la même tuilerie, malgré le changement du toponyme. La localisation au

padouen nous ramène encore une fois au parsan de Calamiac sans que nous ne puissions être tout fait certains affirmé qu'il s'agit des sites mentionnés auparavant.

T8 :

XVII^e siècle : Noble homme Pierre de Monferran reconnaît devoir les rentes attachées à *la terre et four et jaugard appelé la teuleyre de Mallesard à Calamiac* , au titre de la chapelle fondée par Grimaud de la Jonqueira dans l'église de Sadirac.

G 2793, n° 27, XVII^e siècle.

1734 : Dans le livre de compte de Estienne Sansine jeune, potier de Sadirac, on note à la date du 9 juin : *payé aux nommés Allégret, frères laboureurs, pour deux charroys à porter depuis la thullière de Sadirac jusqu'à l'église dudit Sadirac quatre barriques de chaux, cinquante thuilles et vingt cinq carreaux pour l'église dudit Sadirac.* Le 13 juin : *payé au nommé Broussier thuillier pour lesdites quatre barriques de chaux, cinquante thuilles et pour les vingt cinq carreaux, onze livres et six sous.*

Livre de compte de Estienne Sansine - collection privée, Madame Chassagne - Sadirac.

1742 : Jean Broussier thuillier, habitant la paroisse de Sadirac se déclare fermier de la thullerie de Calamiac.

3E 37334, 13 mars 1742.

1773 : Le président Lalanne afferme à Simon Peyraut, thuillier, la thullerie de Sadirac, consistant en bâtiments, grange, four, jardin, terres labourables, prés, etc. pour une durée de neuf ans.

3E 37355, 2 novembre 1773.

1782 : Le sieur Chaperon de Terrefort possède une thullerie évaluée à vingt cinq livres dans le rôle de vingtième. Dans ce même rôle, le sieur Lalanne, baron de Castelnau dont l'article remplace celui de la veuve du président Lalanne ne possède aucune tuilerie.

C 3052-1, 1782.

Il n'y avait donc plus, à la fin du XVIII^e siècle, qu'une seule tuilerie à Sadirac. En fait, c'est état de fait semble déjà acquis plus tôt. Il apparaît en effet que désigner une tuilerie sous la forme de *la tuilerie de Sadirac* suffise à tout un chacun à comprendre de quoi il s'agit que ce soit en 1734 ou en 1773. Certes, Broussier se dit fermier de la tuilerie de Calamiac mais n'est-ce pas lui qui, huit ans plus tôt, se fait payer la livraison due par l'église paroissiale ? La tuilerie de Sadirac attestée au XVIII^e siècle serait donc située à Calamiac, illustrant la continuité de l'activité évoquée par la série d'actes du XVI^e siècle.

T9:

XVII^e siècle : il est fait allusion à un lieu-dit appelé *La Teuleyra de Chalon*, le long du chemin commun. Sur la carte de Belleyme, Chalon est une maison semble-t-il assez grande, entourée de vignes, située près de la route qui délimite la frontière entre Sadirac et Madirac.

La tuilerie ne paraît pas en activité à cette époque. Comme nous ne disposons d'aucune autre information il est impossible de savoir si cette tuilerie a existé à une date plus haute que le XVII^e siècle.

G 2793, n° 30, XVII^e siècle.

T10 - T11:

1657 : Raymond Chastellet, huissier, reconnaît tenir à fief de la cure de Sadirac une pièce de terre labourable où il y avait anciennement une tuilière au lieu appelé anciennement à La Tuilière aujourd'hui Minguet. A l'Est de cette parcelle se trouve *la terre et jardin de la tuilière de M. de Rouaillan*.
3E 10477, 27 mars 1657.

Il y a donc eu approximativement au même endroit, deux tuilières successives. On peut en effet supposer que la tuilière de M. de Rouaillan est en activité au milieu du XVII^e siècle. C'est peut-être à celle-ci que fait référence le toponyme Tuilerie mentionné par Belleyme à l'est du village de Montion.(cf. supra, Minguet) De sorte que le hameau Minguet du XVII^e siècle se trouverait légèrement décalé vers l'est par rapport au Minguet actuel.

SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, Saint-André-de-Cubzac, Bordeaux.

Toponymie : *La Tuilière* (Cassini, 104); *Le Moulin de la Tuilerie*, *La Tuilerie* (IGN)

1826 : 3 tuileries produisant des tuiles et de la chaux, 2 au lieu-dit *Lapouyade*, 1 au lieu-dit *Au Moulin*.

Jouannet n'y situe que 2 tuileries.

Jouannet, t. II, p. 131.

1861 : 1 poterie située rue Gouraud.

6M 1821; Féret, t. I, p. 652.

SAINT-AUBIN, Saint-Médard-en-Jalles

Toponymie : *Tuilerie* (Cassini, 104)

1861 : 1 tuilerie au lieu-dit *Au Trouquey*.
6M 1821.

SAINT-CAPRAIS, Créon, Bordeaux.

La commune de Saint-Caprais jouxte au Nord la commune de Sadirac. Plusieurs potiers ont exercé leur profession au lieu-dit Lalande situé à proximité de Sadirac.

LL1 :

1695 : Izabeau Croisier, fille de Pierre Croisier et Jeanne Dupin décédés, passe contrat de mariage avec Claude Michel sieur Duplessy. Parmi les biens qui composent la dot de la demoiselle Croisier *une métérie appelée à la lande où il y a plusieurs têtes de bétail et une poterie joignant ladite métérie...*

1740 : Jacques et Antoine Croisier vendent à Michel Duprat (267), potier, habitant Saint-Caprais la métairie et la poterie qu'ils possèdent à La Lande détenue auparavant à ferme par Bernard Cabireau (122) pour la somme globale de deux mille sept cent quarante livres payables en une rente annuelle de cent trente sept livres sept sols. Duprat doit en outre, verser les lods et ventes à la dame de Raymond, seigneurie de la Caussade.

1740 : Faute du paiement des lods et ventes par Michel Duprat (267), la dame de Raymond exerce son droit de retrait féodal, et cède à Bernard Cabireau (122), la terre située à La Lande. Duprat délaisse à Cabireau les biens acquis à Jacques et Antoine Croisier par acte de revente.

1741 : Bernard Cabireau (122) reconnaît *que la vente lui était préjudiciable et il serait dans l'impossibilité de verser les cent trente et une livres, dix sols, neuf deniers* ,il cède donc le tout pour la somme équivalente à une année de rentes et deux cent vingt cinq livres de lods et rentes à Jacques et Antoine Croisier.

1741 : Jacques et Antoine Croisier afferment à Bernard Cabireau (122) *tout icelle métérie et fourcq à poterie le tout en un tenant...* pour une durée de neuf ans moyennant cent trente six livres annuelles.

1748 : La bail à ferme est renouvelé entre Antoine Croisier et Bernard Cabireau (122) pour sept ans et soixante douze livres de location par an. Moins de deux mois plus tard l'accord est rompu pour des raisons qui ne sont pas connues. Croisier somme B. Cabireau de lui restituer *la paire de boeufs araires, le troupeau de brebis, un troupeau de vaches et d'indemniser le dit Croisier pour une charette de beauge qui a été laissé dans le pré et qui a pourrie...*

1749 : Antoine Croisier vend à Pierre Daban Broca, bourgeois de Bordeaux *deux corps de batimens séparés le tout fort délabré et une ruine ayant besoin d'une prompte réparation, menassant chute prochaine, potrie de terre, une terre, jardin, prés, jaugards, vignes, terres labourables, pâture et autres natures de fauche et le tout meublé et sans aucune espèce de bétail le tout pour mille cents livres.*

1750 : Gérard Daniel, seigneur de Lamothe et Marroc exerce son droit de retrait contre J. Daban et prend possession des biens dont l'état de délabrement du four à poterie, est souligné par l'état des lieux.

1750 : Gérard Daniel et sa mère afferment à Mathieu et Jean Conseillan, frères, potiers, habitant Sadirac *toute icelle poterie (...) le fourcq à poterie et le corps de logis ensemble...* pour neuf années et neuf récoltes. Les propriétaires qui s'engagent à faire les réparations utiles, se réservent le droit de cuite si bon leur semble.

1751 : Mathieu et Jean Conseillan (179 & 180) prennent à ferme *un corps de batimens, fourcq à poterie, jardin...* qui appartient à Pierre Daban Broca, pour une durée de sept ans et cent livres par an.

1756 : Les deux parties renouvellent le bail pour neuf années supplémentaires et deux cent vingt cinq livres par an. Le nouveau contrat comprend un troupeau de quarante deux brebis et un bélier; les pertes et les profits seront partagés par moitié.

1759 : Les frères Conseillan (179 & 180) somment le sieur Broca de faire les réparations au four à pots : *cependant le sieur Broca de sa part n'a pas tenu compte de faire faire les réparations nécessaires au fourcq à potrie duquel le requérant ne peut se servir depuis plus de six mois pour la cuite de sa poterie de terre et qu'il est obligé de la faire cuire dans le fourcq à potrie de Bernard Cabireau aussy potier comme plus près voisin auquel le requérant est obligé de donner trente sols pour chaque cuite, ce quy est un préjudice considérable...* Broca est évidemment menacé de poursuites judiciaires.

3E 37322, 13 juin 1740; 3E 37322, 25 juillet 1740; 3E 37323, 5 janvier et 10 mars 1741; 3E 37330, 29 juillet et 12 septembre 1748; 3E 37331, 21 avril 1749; 3E 37332, 29 avril et 13 octobre 1750; 3E 37333, 11 juillet 1751; 3E 37338, 20 septembre 1756; 3E 37341, 26 juillet 1759.

Cette série de textes nous apprend l'existence d'une métairie dans laquelle se trouve un four à pots, au lieu-dit La Lande à Saint-Caprais. Ce four attesté en 1695 doit exister déjà depuis plusieurs années, sans que nous puissions pressentir la date de sa construction. Ce four étant en la possession de bourgeois de Bordeaux, il paraît normal que ses propriétaires l'afferment à des potiers et tentent même de le vendre à ceux-ci (d'abord Duprat, puis Cabireau). Il ne fait pas de doute que les frères Conseillan afferment deux fois à quelques mois d'intervalle le même four; à Gérard Daniel qui est le seigneur des lieux, puis à Daban Broca qui a acquis les biens à Antoine Croisier. Le retrait féodal constitue en quelque sorte un intermède juridique qui concerne en fait Gérard Daniel et Daban Broca à propos des lods et ventes et auquel les potiers sont étrangers. Il faut noter que par deux fois les bâtiments et le four en particulier ont eu besoin de réparations importantes à environ dix ans d'intervalle. C'est d'ailleurs à l'occasion de la sommation de 1759 que nous apprenons l'existence d'un second four.

LL2 :

1759 : Mathieu et Jean Conseillan (179 & 180), potiers, habitant Saint-Caprais se plaignent de l'état de délabrement du four qu'ils afferment depuis 1750 par contrats renouvelés : *duquel (le four) le requérant ne peut se servir depuis six mois pour la cuite de sa potrie de terre et qu'il est obligé de la faire cuire dans le fourcq à potrie de Bernard Cabireau aussy potier comme le plus près voisin... moyennant la somme de trente sols, à chaque utilisation du four.*

1771 : Les biens de Bernard Cabireau (122) situés à La Lande anciennement Fonguiraud, sont partagés entre Thomas Brochard (97), potier, comme époux de Jeanne Cabireau et André Cabireau (120), potier. Parmi les biens un accord particulier concerne le four à pots : *demeure convenu que le fourcq à potrie quy est audevant de ladite chambre et boutique avec toutes les ayzines resteront à eux et aux leurs à l'avenir communs pour la cuite de leur vaisselle de potrie et maitre de leur bois et jaugue pour le choffage dudit four quand bon leur semblera à la charge pour chacun d'eux de contribuer moitié par moitié à l'entretien et réparations qui seront nécessaires au susdit four à potrie...*

3E 37341, 26 juillet 1759; 3E 37353, 22 octobre 1771.

Ce four est donc le second four du lieu-dit La Lande. La carte de Belleyme nous montre un hameau appelé Cabireau qui tire probablement son nom de la famille qui a vécu à Saint-Caprais au XVIII^e siècle. Nous ne savons pas si ce four a été construit par Bernard Cabireau ou après qu'il ait rompu son bail avec Antoine Croisier ou s'il a hérité des biens de son père Antoine, attesté comme potier en 1714 dans les registres paroissiaux. S'il s'agit d'un héritage, alors le four pourrait avoir son origine au XVII^e siècle. C'est une hypothèse très plausible car on imagine mal Cabireau abandonnant

du jour au lendemain un four affermé, s'il ne dispose pas ailleurs d'un four en état de marche.

SAINT-GENES-DE-FRONSAC, Saint-André-de-Cubzac, Bordeaux

Toponymie : *Tuilerie* (Cassini, 104)

SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL, Lesparre.

1773 : Litige concernant la propriété d'un tènement appelé *les Grandes tuileries.*, entre le seigneur comte de Guiches, seigneur haut-justicier, et le sieur Taffard seigneur de Blaignan. L'expédition de 1772, d'une reconnaissance féodale de 1581, pratiquée pour la circonstance, signale une parcelle appelée *Les tuilleries*. Un plan accompagnant ce dénombrement, porte la mention: *anciennes thuilleries vestiges*. Il est possible que les tuileries auxquelles le toponyme fait référence aient été en activité à la fin du XVI^e siècle. C'est en tout cas ce que souhaite faire admettre le sieur Taffard, qui refuse que les parcelles concernées soient considérées comme des vacants au moment où est engagée la procédure. Il cite, en plus du dénombrement de 1581, un bail à cens de 1536 dont le contenu est inconnu. Il est possible que les tuileries en question aient fonctionné en 1581 voire dès 1536.

B 8898, 1581-1773.

SAINT-GERMAIN-DU-PUCH, Branne, Libourne.

Toponymie : Deux lieux-dits *Tuilerie* (Cassini, 104)

1812 : 1 tuilerie.

6M 1813.

1826 : 1 tuilerie.

6M 1815

Jouannet y signale 2 tuileries.; Jouannet, t. II, p. 33.

1860 : 10 tuileries.

6M 1820.

SAINT-LAURENT-ET-BENON, Saint-Laurent, Lesparre.

Toponymie : *Tuilerie de Missan, Tuilerie de Carriaux* (Cassini, 102); *La Tuilerie de Galand* (IGN)

1827 : 4 tuileries produisant des tuiles et des carreaux aux lieux-dits *Monteil, Devidas, Missan* et *Lefon*.

6M 1816.

1860 : 2 tuileries.

6M 1820.

SAINT-MARIENS, Saint-Savin, Blaye.

Toponymie : *La Tuilerie* (Cassini, 103); *Tuilerie* (IGN)

1812 : 1 tuilerie produisant des tuiles, des briques et de la chaux.

6M 1813.

SAINT-MARTIAL-EN-BENAUGE, Saint-Macaire, Langon.

1603 : Jacques Pinasson, tibiaire, reconnaît devoir la somme de 150 livres tournois pour un prêt en argent à la suite de la réparation que ledit Pinasson a fait faire à la tuilerie qu'il possède au village de *Pinasson*.

3E 3147, fol. 86.

SAINT-MARTIN-DE-LA-LAYE, Guîtres, Libourne.

Toponymie : *Les Tuileries* (Cassini, 103)

1812 : 1 tuilerie.

6M 1813.

1826 : 2 tuileries au lieu-dit *Delgrange*.

6M 1815; Jouannet, t. II, p. 54.

SAINT-QUENTIN-DE-CAP-LONG, Sainte-Foy, Libourne.

Toponymie : *Tuilerie* (Cassini, 71)

1812 : 1 tuilerie.

6M 1813.

1826 : 1 tuilerie.

6M 1815.

SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC, Carbon-Blanc, Bordeaux.

1609 : Pierre Rivière, passe une obligation pour laquelle il s'engage à vendre des tuiles livrables à Bordeaux.

3E 3159, fol. 292 v°.

1826 : 3 tuileries au lieu-dit *Babon-sous-Sablot*.

6M 1815 et 1816; Jouannet, t. II, p. 150.

1861 : 3 tuileries au lieu-dit *Pirrot* ou *Sirrot* (?).

6M 1821.

SALAUNES, Castelnau, Bordeaux.

Toponymie : *Tuilerie* (Cassini, 104)

1861 : 1 poterie située au *Bourg*.

2 tuileries situées au *Bourg*.

6M 1821.

Féret y situe une poterie.

Féret, t. I, p. 652.

SAUCATS, Labrède, Bordeaux.

Toponymie : *La Tuilerie* (Cassini, 104)

Jouannet y signale la production de carreaux, de tuiles, de briques.

Jouannet, t. II, p. 169.

1860 : 2 tuileries produisant des tuiles et de la chaux dont 1 est localisée au lieu-dit *Matalin*.

6M 1820.

VAYRES, Libourne.

Toponymie : *Tuilerie* , *Les Tuileries* (Cassini, 104)

1848 : 1 tuilerie y aurait été installée à cette époque et aurait fait faillite peu après.

Information non vérifiée.

Tardy-Lesur, I, p. 1771.

VENSAC, Saint-Vivien, Lesparre.

Toponymie : *La Tuilerie* (Cassini, 103); *Le Tuileau*, *Les Tuilières* (IGN)

1860 : 10 tuileries.

6M 1820.

VILLANDRAUT; Villandraut, Langon.

1679 : Parmi les biens dénombrés en faveur de dame de Lalanne marquise de Thuré concernant la seigneurie de Villandraut, on note une métairie appelée du Ciron consistant en *maison tillière, fours à tuiles, ensemble potrie et four à cuire les pots...*

A.H.G., XXIII, p. 207 et suivantes; Aveu et dénombrement de la seigneurie de Villandraut.

VILLENAVE-D'ORNON, Villenave-d'Ornon, Bordeaux.

XIII^e siècle : La coutume de Bordeaux fixe le prix des tuiles provenant de *Correjean* que l'on peut identifier avec le Courréjan actuel situé dans la commune de Villenave d'Ornon.

Livre des Coutumes, p. 600.

ANNEXE 2

INVENTAIRE DES COMMUNES
OU EST ATTESTE UN ARTISANAT DE LA POTERIE OU DE LA TUILE
AU XIX^e SIECLE

AILLAS, Auros, Langon.

1826 : 3 tuileries.
6M 1816.

ARSAC, Castelnau, Bordeaux.

Jouannet y signale une tuilerie.
Jouannet, t. II, p. 153.
1860 : 2 tuileries au lieu-dit *Aux tuileries*.
1 tuilerie au lieu-dit *Canteloup*.
6M 1810.

ARVEYRES, Libourne.

1830 : première mention d'une tuilerie d'après Tardy - Information non vérifiée.
Tardy-Lesur, I, p. 927.
1854 : Ce serait la date de la fondation de la tuilerie Châtellier d'après la légende
d'une carte postale conservée aux Archives Départementales de la Gironde.

AVENSAN, Castelnau, Bordeaux.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

Jouannet y signale une tuilerie.

Jouannet, t. II, p. 153.

1861 : 1 tuilerie au lieu-dit *La tuilerie*.

6M 1821.

BAGAS, La Réole, Langon.

1830 : première mention d'une tuilerie produisant des carreaux d'après Tardy -
Information non vérifiée.

Tardy-Lesur, I, p. 127.

BARGUES, Bordeaux.

1861 : 1 tuilerie au lieu-dit *Perrot*.

6M 1821.

BARSAC, Podensac, Bordeaux.

1861 : 1 tuilerie.

6M 1821.

BASSANE, Auros, Langon.

Jouannet y signale *des tuileries* sans plus de précision.

Jouannet, t.II, p. 101.

BAZAS, Bazas, Langon.

Cf. Annexe 1.

BEGLES, Bègles, Bordeaux.

1861 : 1 poterie localisée *au bord de l'eau*.
6M 1821.

BELIET, Belin, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

BELIN, Belin, Bordeaux.

Jouannet y signale des tuileries sans plus de précision.
Jouannet, t. II, p. 134.
1861 : 2 tuileries au lieu-dit *Joiré*.
6M 1821.

BERNOS, Bazas, Langon.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Los*.
6M 1815.

BERSON, Blaye.
Cf. Annexe 1.

BEYCHAC et CAILLAU, Cenon, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

BIEUJAC, Langon.

Jouannet y situe des tuileries sans plus de précision.
Jouannet, t. II, p. 109.

BIGANOS, Audenge, Bordeaux.
cf. Annexe 1.

BIRAC, Bazas, Langon.

1826 : 1 tuilerie.
6M 1815.
Féret y situe également 1 poterie.
Féret, t. I, p. 652.

BLANQUEFORT, Blanquefort, Bordeaux.

1861 : 1 poterie.
6M 1821.

BLASIMON, Sauveterre, Langon.

Toponymie : *La Tuile, La Tuilerie, La Poterie* (IGN)

1826 : 1 poterie
2 tuileries au lieu-dit *Barbaroux*
4 tuileries au lieu-dit *Aux Henriets*.
6M 1815.
Féret y situe encore une poterie à la fin du siècle.
Féret, t. I, p. 652.

BORDEAUX, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

BOURG-SUR-GIRONDE, Bourg, Blaye.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *La Branchette*.
6M 1815.

BRACH, Castelnau, Bordeaux.

1811 : 1 tuilerie produisant des tuiles des briques existant depuis 50 ou 60 ans et en grande difficulté depuis le début du siècle.

6M 1813.

BRANNE, Branne, Libourne.

Cf. Annexe 1.

BRUGES, Bordeaux.

1864 : 1 poterie.

5M 359.

CABANAC-ET-VILLAGRAINS, Labrède, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

CAMIRAN, La Réole, Langon.

1826 : 5 tuileries produisant des tuiles, des briques et des carreaux au lieu-dit *Aux Faures*.

6M 1815.

Jouannet y situe encore plusieurs tuileries.

Jouannet, t. II, p. 67.

CANEJAN, Gradignan, Bordeaux.

1826 : 1 tuilerie produisant des tuiles, des briques et des carreaux au lieu-dit *Mangey*.

6M 1815-1816.

1854 : autorisation de construire un four à poterie.

1892 : idem.

1875 : construction d'une *usine à céramique*.

5M 363.

1860 : 2 tuileries.

6M 1820.

1861 : 1 poterie.

6M 1821; Féret, t. I, p. 652.

CANTENAC, Castelnau, Bordeaux.

Jouannet y situe 1 tuilerie et 1 poterie.

Jouannet, t. II, p. 153.

CAPTIEUX, Captieux, Langon.

Cf. Annexe 1.

CARBON-BLANC, Carbon-Blanc, Bordeaux.

1826 : 1 tuilerie produisant des tuiles et de la chaux.

6M 1816.

1861 : 2 tuileries.

6M 1821.

CASTELNAU DE MEDOC, Castelnau, Bordeaux.

Jouannet y situe une fabrique de tuiles et de poteries.

Jouannet, t. II, p. 152-153.

CASTRES, Labrède, Bordeaux.

Jouannet y signale une tuilerie.

Jouannet, t. II, p. 167.

CAUDERAN, Bordeaux.

Féret y signale 1 poterie.

Féret, t. I, p. 652.

CAUDROT, Saint-Macaire, Langon.

1 tuilerie y aurait produit des tuiles et des carreaux aux environs de 1830 d'après Tardy. Information non vérifiée.
Tardy-Lesur, I, p. 268.

CAUVIGNAC, Grignols, Langon.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

1812 : 1 tuilerie produisant des tuiles, des briques et de la chaux.
6M 1813.
1860 : 1 poterie.
6M 1820; Féret, t. I, p. 652.

CAZALIS, Villandraut, Langon.

Féret y situe une poterie.
Féret, t. I, p. 652.

CAZAUGITAT, Pellegrue, Langon.

Toponymie : *Les poteries* (IGN)

1826 : 2 tuileries et 2 poteries.
6M 1815.
Jouannet et Féret y signalent 2 poteries.
Jouannet, t. II, p. 81; Féret, t. I, p. 652.

CERONS, Podensac, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

CESTAS, Gradignan, Bordeaux.

Toponymie : *Les Gleyses* (IGN)

1826 : 2 tuileries produisant des tuiles et de la chaux au lieu-dit *Bellevue*.

6M 1815/1816.

1860-1861 : 2 tuileries au lieu-dit *Aux Tuileries*.

6M 1820/1821.

CEZAC, Saint-Savin, Blaye.

1812 : 1 tuilerie produisant des tuiles et de la chaux au lieu-dit *Pontempin*.

6M 1815.

CIVRAC, Saint-Savin, Blaye.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Maloset*.

6M 1815.

CIVREN, Blaye.

1812 : 2 tuileries produisant des tuiles, des briques et de la chaux.

6M 1813.

COUBEYRAC, Pujols, Libourne.

Toponymie : *Tuilerie* (IGN)

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *La Jalgue*.

6M 1815; Jouannet, t. II, p. 59.

CROIGNON, Créon, Bordeaux.

1861 : 1 tuilerie au lieu-dit *Le Grand Chemin*.
6M 1821.

CUBZAC, Saint-André de Cubzac, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

CUDOS, Bazas, Langon.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

1826 : 1 tuilerie.
6M 1815.
1860 : 1 tuilerie.
6M 1820.

CUSSAC, Castelnau, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

ESCOUSSAN, Targon, Langon.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Gasquet*.
5M 1815.

ESPIET, Branne, Libourne.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *La Vallée*.
6M 1815.

ESSEINTES, La Réole, Langon.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Les Fougères*.
6M 1815; Jouannet, t. II, p. 44.

EYSINES, Blanquefort, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

FALEYRAS, Targon, Langon.

Toponymie : *La Tuilière* (IGN)

1826 : 1 tuilerie.
6M 1815.

FRONSAC, Fronsac, Libourne.
Cf. Annexe 1.

GAILLAN-MEDOC, Lesparre.

Toponymie : *Les Tuilières* (IGN)

1860 : 3 tuileries.
6M 1820.

GALGON, Fronsac, Libourne.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Patou*
1 tuilerie au lieu-dit *Beaumont*.
6M 1815.

GARDEGAN, Castillon, Libourne.

1812 : 2 tuileries.
6M 1813.

GENSAC, Pujols, Libourne.

Toponymie : *Tuilerie de Béraud*

1812 : 1 tuilerie.

6M 1813.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Les Courbes*.

6M 1815; Jouannet, t. II, p. 60.

GIRONDE-SUR-DROPT, La Réole, Langon.

1826 : 3 tuileries au lieu-dit Gironde.

6M 1815.

GRADIGNAN, Gradignan, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

GRESILLAC, Branne, Libourne.

1874 : 1 tuilerie y aurait été en activité d'après Tardy. Information non vérifiée.

Tardy-Lesur, I, p. 514.

GRIGNOLS, Grignols, Langon.

Toponymie : *La Tuilerie de Rond* (IGN)

1826 : 1 tuilerie *au bourg*

1 tuilerie au lieu-dit *Au Det*.

6M 1815.

Jouannet y signale 1 poterie.

Jouannet, t. II, p. 105.

1860 : 1 tuilerie et 1 poterie.

6M 1820; Féret, t. I, p. 652.

GUITRES, Guîtres, Libourne.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

1812 : 1 tuilerie.

6M 1813.

1826 : 3 tuileries au lieu-dit *Jodeau*.

6M 1815.

HAUX, Créon, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

HOURTIN, Saint-Laurent, Lesparre.

1827 : 1 tuilerie produisant des tuiles, des briques et des carreaux au lieu-dit *Vignole*.

6M 1816.

ILLATS, Podensac, Bordeaux.

1826 : 2 tuileries.

6M 1816.

1861 : 2 tuileries au lieu-dit *Landiras*

1 tuilerie au bourg.

6M 1821.

LADOS, Auros, Langon.

1826 : 1 tuilerie.

6M 1815.

LANDIRAS-et-GUILOS, Podensac, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

LANGOIRAN, Cadillac, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

LANSAC, Bourg, Blaye.
Cf. Annexe 1.

LANTON, Audenge, Bordeaux.

1826 : 1 tuilerie produisant des tuiles et de la chaux au lieu-dit *Taussat*.
6M 1815.
1860 : 1 tuilerie.
6M 1810.

LA REOLE, La Réole, Langon.

1826 : 1 tuilerie produisant également de la chaux ai lieu-dit *Aux Justices*.
6M 1815.

LARUSCADE, Saint-Savin, Blaye.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

1812 : 2 tuileries produisant des tuiles, des briques et de la chaux.
6M 1813.

LE BARP, Belin, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

LE BOUSCAT, Le Bouscat, Bordeaux.

1861 : 1 poterie, 1 tuilerie au lieu-dit *Au Camp*.
5M 1821.

LEOGNAN, Labrède, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

LE PIAN MEDOC, Blanquefort, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

LE PIAN SUR GARONNE, Saint-Macaire, Langon.

1826 : 2 tuileries au lieu-dit *Viau*.
6M 1815; Jouannet, t. I, p. 75.

LE POUT, Créon, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

LERM-ET-MUSSET, Grignols, Langon.

1860 : 1 tuilerie.
6M 1821.

LES-LEVES-ET-THOUMEYRAGUES, Sainte-Foy, Libourne.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

1812 : 1 tuilerie.

6M 1813.

1826 : 1 tuilerie.

6M 1815.

Jouannet y signale seulement l'extraction d'argile; Jouannet, t. II, p. 44.

LESPARRE, Lesparre.
Cf. Annexe 1.

LIBOURNE, Libourne.

1812 : 1 tuilerie.
6M 1813.

LIGNAN-DE-BAZAS, Bazas, Langon.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Moncray*.
6M 1815.
Jouannet y situe une tuilerie.
Jouannet, t. II, p. 99.

LISTRAC, Castelnau, Bordeaux.

1860 : 1 tuilerie, 1 poterie au lieu-dit *Donissan*.
6M 1860.
Féret y signale seulement 1 poterie.
Féret, t. I, p. 652.

LORMONT, Lormont, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

LUGON-et-L'ILE-DU-CARNEY, Fronsac, Libourne.

Toponymie : *Les Tuileries* (IGN)

1812 : 1 tuilerie.
6M 1813.
1826 : 1 tuilerie.
6M 1815.

LUSSAC, Lussac, Libourne.
Cf. Annexe 1.

MACAU, Blanquefort, Bordeaux.

1861 : 1 tuilerie au lieu-dit *Hourringue*.
6M 1821.

MARANSIN, Guîtres, Libourne.
Cf. Annexe 1.

MARCILLAC, Saint-Ciers, Blaye.
Cf. Annexe 1.

MARGUERON, Sainte-Foy, Libourne.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

1826 : 1 tuilerie.
6M 1815.
Jouannet y signale l'extraction d'argile seulement.
Jouannet, t. II, p. 44.

MARIMBAULT, Bazas, Langon.

1860 : 2 tuileries.
6M 1821.

MARSAC; Saint-Savin, Blaye.

1826 : 1 tuilerie produisant des tuiles et de la chaux au lieu-dit *Pourdet*.
6M 1815.

MARTILLAC, Labrède, Bordeaux.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

1826 : 2 tuileries.

6M 1815.

1860-1861 : 1 tuilerie.

6M 1820 et 1821.

MASSUGAS, Pellegrue, Langon.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Lolliou*.

6M 1815.

MERIGNAC, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

MIOS, Audenge, Bordeaux.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Toutet*.

6M 1815-1816.

1861 : 1 tuilerie au lieu-dit *La Tuilerie*.

6M 1821.

MONSEGUR, Monségur, Langon.

1826 : 1 tuilerie.

6M 1815.

MONTAGNE, Lussac, Libourne.

Toponymie : *Tuilerie* (IGN)

1812 : 1 tuilerie.

6M 1813.

1826 : 2 tuileries aux lieux-dits *Bayard* et *Cabazon*.

6M 1815; Jouannet, t. II, p. 57.

MONTUSSAN, Cenon, Bordeaux.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

1811 : 1 seule tuilerie fonctionne encore à cette époque, 2 autres sont arrêtées depuis une dizaine d'années.

6M 1813.

1826 : 2 tuileries produisant des tuiles, des briques et des carreaux.

6M 1815-1816.

MORIZES, La Réole, Langon.

Cf. annexe n°1.

MOSEILLAN, Langon.

1860 : 5 tuileries.

6M 1821.

MOUILLAC, Fronsac, Libourne.

Cf. Annexe 1.

NAYREL, Libourne.

1812 : 1 tuilerie.

6M 1813.

NEAC, Lussac, Libourne.

Cf. Annexe 1.

NOAILLAC, La Réole, Langon.

Jouannet y situe 2 tuileries.
Jouannet, t. II, p. 71.

NOAILLAN, Villandraut, Langon.
Cf. Annexe 1.

ORIGNE, Villandraut, Langon
Cf. Annexe 1.

PARSAC, Lussac, Libourne.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Malangin*.
6M 1815.

PELLEGRUE, Pellegrue, Langon.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Lacoutrasse*
1 tuilerie au lieu-dit *Lalande*.
6M 1815.

PESSAC, Pessac, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

PINEUILH, Sainte-Foy-la-Grande, Libourne.

1812 : 3 tuileries.
6M 1813.
1826 : 2 tuileries.
6M 1816.

PLEINE-SELVE, Saint-Ciers, Blaye.
Cf. Annexe 1.

PODENSAC, Podensac, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

PONDAURAT, Auros, Langon.

1826 : 1 tuilerie.
6M 1816.

PORTETS, Podensac, Bordeaux.

1826 : 1 tuilerie.
6M 1815 et 1816; Jouannet, t. II, p. 176.
1861 : 1 tuilerie au lieu-dit *La Tuilerie*
1 tuilerie au lieu-dit *Lamothe*.
6M 1821.

PRECHAC, Villandraut, Langon.

1826 : 3 tuileries au lieu-dit *Insons*
1 tuilerie au lieu-dit *Gensoulet*
1 tuilerie au lieu-dit *Cazales*
1 tuilerie au lieu-dit *Peyredieu*.
6M 1815.
1860 : 1 poterie
3 tuileries.
6M 1810.

PREIGNAC, Podensac, Bordeaux.

1826 : 2 tuileries.
6M 1815.
1861 : 1 tuilerie.
6M 1821.

PUISSEGUIN, Lussac, Libourne.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *l'Etang*.
6M 1815.

PUYNORMAND, Lussac, Libourne.

Jouannet y situe 1 tuilerie.
Jouannet, t. II, p. 57.

REIGNAC, Saint-Ciers, Blaye.

1812 : 1 tuilerie produisant des tuiles, des briques et de la chaux.
6M 1813.

RIONS, Cadillac, Bordeaux.

1811 : 1 tuilerie produisant des briques et des tuiles, qualifiée *d'établissement ancien*.

6M 1813.

1826 : 1 poterie dite *renommée* par Jouannet.

2 tuileries.

6M 1815; Jouannet, t. II, p. 144.

1861 : 2 poteries aux lieux-dits *Au Port* et à *La Poule*.

6M 1821; Féret, t. I, p. 651 et 652.

ROMAGNE, Targon, Langon.

1826 : 2 tuileries aux lieux-dits *La Chèvre* et *Sauvagnac*.

6M 1815; Jouannet, t. II, p. 93.

1860 : 1 tuilerie.

6M 1820.

SADIRAC, Créon, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

SAILLANS, Fronsac, Libourne.

1826 : 1 tuilerie.
6M 1815.

SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, Saint-André de Cubzac, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

SAINT-ANDRE-DES-APPELLES, Sainte-Foy-la-Grande, Libourne.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *La Crabière*.
5M 1815.

SAINT-AUBIN, Saint-Médard-en-Jalles, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, Saint-Savin, Blaye.

1812 : 1 tuilerie produisant des tuiles, des briques et de la chaux.
6M 1813.

SAINTE-FOY LA GRANDE, Sainte-Foy, Libourne.

Féret y situe une poterie.
Féret, t. I, p. 652.

SAINTE-HELENE, Castelnau, Bordeaux.

Toponymie : *La Tuilerie* (IGN)

1826 : 1 tuilerie produisant des tuiles, des briques *près du Bourg*.
6M 1815 et 1816.
1861 : 2 tuileries au lieu-dit *Au Devez*.
6M 1821.

SAINT-FELIX-DE-FONCAUDE, Sauveterre, Langon.

Jouannet y situe 1 tuilerie.
Jouannet, t. II, p. 85.

SAINT-FERME, Pellegrue, Libourne.

Jouannet y signale l'exploitation d'argile mais ne fait allusion à un quelconque établissement.
Jouannet, t. II, p. 81.
1857 : travaux sur la cheminée d'un four d'une poterie produisant des tuyaux de drainage.
5M 496.
1859-1860 : 2 fours à poteries sont signalés.
5M 496.

SAINT-GENES DE GUEUILH, Libourne.

1826 : 1 tuilerie.
6M 1815.

SAINT-GERMAIN-DU-PUCH, Branne, Libourne.
Cf. Annexe 1.

SAINT-JEAN-DE-BLAIGNAC, Pujols, Libourne.

1812 : 1 tuilerie.
6M 1813.

SAINT-JEAN-D'ILLAC, Mérignac, Bordeaux.

Féret y situe une poterie.
Féret, t. I, p. 652.

SAINT-LAURENT-D'ARCE, Saint-André de Cubzac, Bordeaux.

1861 : 1 tuilerie.
6M 1821.

SAINT-LAURENT-ET-BENON, Saint-Laurent, Lesparre.
Cf. Annexe 1.

SAINT-LOUBERT, Bazas, Langon.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Bernet*.
6M 1815.

SAINT-MAGNE, Belin, Bordeaux.

1861 : 1 tuilerie au lieu-dit *Braud*.
6M 1821.

SAINT-MARIENS, Saint-Savin, Blaye.
Cf. Annexe 1.

SAINT-MARTIN-DE-LA-LAYE, Guîtres, Libourne.
Cf. Annexe 1.

SAINT-MARTIN-DE-LERM, Sauveterre, Langon

1826 : 2 tuileries au lieu-dit *Saint Martin*.
6M 1815; Jouannet, t. II, p. 86.
Féret y situe une poterie.
Féret, t. I, p. 652.

SAINT-MERVAIN, Libourne.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Plaisance*.
6M 1815.

SAINT-MICHEL-DE-CASTELNAU, Captieux, Langon.

1856 : 1 four à poterie y est attesté.
5M 507.

SAINT-MORILLON, Labrède, Bordeaux.

1861 : 1 tuilerie au lieu-dit *La Brazoux*.
6M 1821.

SAINT-PHILIPPE-L'AIGUILLE, Castillon, Libourne.

1812 : 1 tuilerie.
6M 1813.
1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Salles*.
6M 1815.

SAINT-PIERRE-DE-BAT, Targon, Langon.

1826 : 2 tuileries.
6M 1815; Jouannet, t. II, p. 94.

SAINT-QUENTIN-DE-CAP-LONG, Sainte-Foy, Libourne.
Cf. annexe n°1.

SAINT-ROMAIN, Sauveterre, Langon.

1826 : 1 tuilerie.

6M 1815; Jouannet, t. II, p. 87.

SAINT-SELVE, Labrède, Bordeaux.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Raton*.

6M 1815 et 1816; Jouannet, t. II, p. 169.

1861 : 2 tuileries.

6M 1821.

SAINT-SEVE, La Réole, Langon.

1816 : 1 tuilerie au lieu-dit *Gravillouse*.

6M 1815; Jouannet, t. II, p. 71.

SAINT-SULPICE-DE-CAMEYRAC, Carbon-Blanc, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

SAINT-SULPICE-DE-GUILLERAGUES, Monségur, Langon.

Toponymie : *Tuilerie* (IGN)

1811 : 2 tuileries produisant des tuiles et des briques.

SAINT-SYMPHORIEN, Saint-Symphorien, Langon.

1826 : 1 tuilerie au lieu-dit *Les Abeilles*.

6M 1815; Jouannet, t. II, p. 112.

SAINT-TRELODY-et-POTENSAC, Lesparre.

1811 : l'existence de tuileries et de poteries est incertaine sur le territoire de cette commune.

6M 1813.

1827 : 2 tuileries au lieu-dit *Pomaritte*

1 tuilerie au lieu-dit *Lapeyre*.

6M 1816.

Jouannet y signale que l'extraction d'argile pour les briques et la poterie.

Jouannet, t. II, p.184.

SAINT-VIVIEN, Monségur, Langon.

1826 : 2 tuileries aux lieux-dits *Visière* et *Chamoud*.

6M 1815.

Jouannet y situe 4 tuileries et poteries.

Jouannet, t.II, p. 79.

SALAUNES, Castelnau, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

SALIGNAC, Saint-André de Cubzac, Bordeaux.

1861 : 1 tuilerie.

6M 1821.

SAUCATS, Labrède, Bordeaux.

Cf. Annexe 1.

SAUGON, Saint-Savin, Blaye.

1826 : 1 tuilerie produisant des tuiles et de la chaux au lieu-dit *Aux Lagunes d'Enfer*.

6M 1815.

SAUVE-MAJEURE, Créon, Bordeaux.
Cf. Annexe 1.

SENDETS, Grignols, Langon.

Féret y signale 1 poterie.
Féret, t. I, p. 652.

SOUSSANS, Castelnau, Bordeaux.

1861 ; 1 poterie au lieu-dit Moulinas.
6M 1821.

TEUILLAC, Bourg, Blaye.

1812 : 1 tuilerie produisant des tuiles, des briques et de la chaux.
6M 1821.
1826 : 2 tuileries aux lieux-dits *Bertins* et *Fonturabie*.
6M 1816.

UZESTE, Villandraut, Langon.

1860 : 1 tuilerie.
6M 1821.

VAYRES, Libourne.
Cf. Annexe 1.

VENDAYS, Lesparre.
1827 : 1 tuilerie au lieu-dit *Gigaux*.
6M 1816.

VENSAC, Saint-Vivien, Lesparre.
Cf. Annexe 1.

VIRELADE, Podensac, Bordeaux.

1811 : 2 tuileries qui sont qualifiées *d'anciens établissements*.

6M 1813.

1826 : 1 tuilerie produisant des briques et de la chaux.

6M 1816.

Jouannet y situe 3 tuileries.

Jouannet, t. II, p. 177.

1861 : 4 tuileries situées *au Bourg*, à l'*Aillon*, à l'*Ailley* et à *Morange*.

6M 1821.

Liste des codes mnémotechniques
permettant l'identification des hameaux de
Sadirac, Saint-Caprais et Loupes

SADIRAC :

AR = Arnaudet	AR = Arnaudet
BA = Belair	BA = Belair
BV = Bernicot Vidau	BG = Bourg
BL = Blayet	BL = Blayet
CL = Calamiac	BV = Bernicot Vidau
CN = Canelon	CL = Calamiac
CZ = Chazelle	CN = Canelon
DA = Darrigaud	CS = Le Casse
FZ = Farizeau	CX = La Croix
FA = Fau	CZ = Chazelle
GD = Gardes	DA = Darrigaud
GL = Guilhaumet	FA = Fau
JA = Jean d'Arnaud	FZ = Farizeau
JV = Jehanot Vidau	GD = Gardes
CX = La Croix	GL = Guilhaumet
LA = Lair	JA = Jean d'Arnaud
LP = La Porterie	JV = Jehanot Vidau
SS = La Sansine	LA = Lair
LV = Laurent Videau	LF Les Faures
BG = Bourg	LP = La Porterie
CS = Le Casse	LR = Lorient
ML = Le Merle	LV = Laurent Videau
MN = Menusey	MG = Minguet
LF = Les Faures	ML = Le Merle
LR = Lorient	MN = Menusey
MG = Minguet	PB = Pichebin
PL = Pelisse	PD = Pradas
PB = Pichebin	PL = Pelisse
PR = Piron	PP = Poupat
PP = Poupat	PR = Piron
PD = Pradas	RS = Rossignol
RS = Rossignol	RZ = Ruzat
RZ = Ruzat	SH = Sahuc
SZ = Sauzeau	SR = Siron
SH = Sahuc	SS = La Sansine
SR = Siron	SZ = Sauzeau
TL = Tiulet	TH = Thoumet
TH = Thoumet	TL = Tiulet
TM = Trench des Mourans	TM = Trench des Mourans

SAINT-CAPRAIS:

LL = La Lande

LOUPES:

GC = Galouchey

PN = Pinaud

